

MINISTERE DE L'INTERIEUR
DE LA SECURITE INTERIEURE ET DES LIBERTES LOCALES
DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

CRIMES ET DELITS
CONSTATES EN FRANCE
EN 2002

par les services de police
et les unités de gendarmerie

CHIFFRES DEFINITIFS

DIRECTION CENTRALE
DE LA POLICE JUDICIAIRE

SERVICE CENTRAL D'ETUDE DE LA DELINQUANCE

Remarque préliminaire :

Le présent dossier est élaboré sur la base des renseignements statistiques recueillis par l'ensemble des services de la Police Nationale et des unités de la Gendarmerie Nationale. Les chiffres présentés résultent du cumul des données consolidées, définitives et exhaustives, des premier et second semestres 2002.

SOMMAIRE

CRIMES ET DELITS CONSTATES EN 2002

I - Evolution générale	page 1
II - La criminalité par catégories d'infractions	page 2
III - La délinquance de voie publique.....	page 8
IV - Résultats des enquêtes et personnes en cause	page 9
V - Géographie criminelle.....	page 11
VI - La criminalité constatée par la Police Nationale	page 14
VII - La criminalité constatée par la Gendarmerie Nationale.....	page 17

ANNEXES

I - EVOLUTION GENERALE

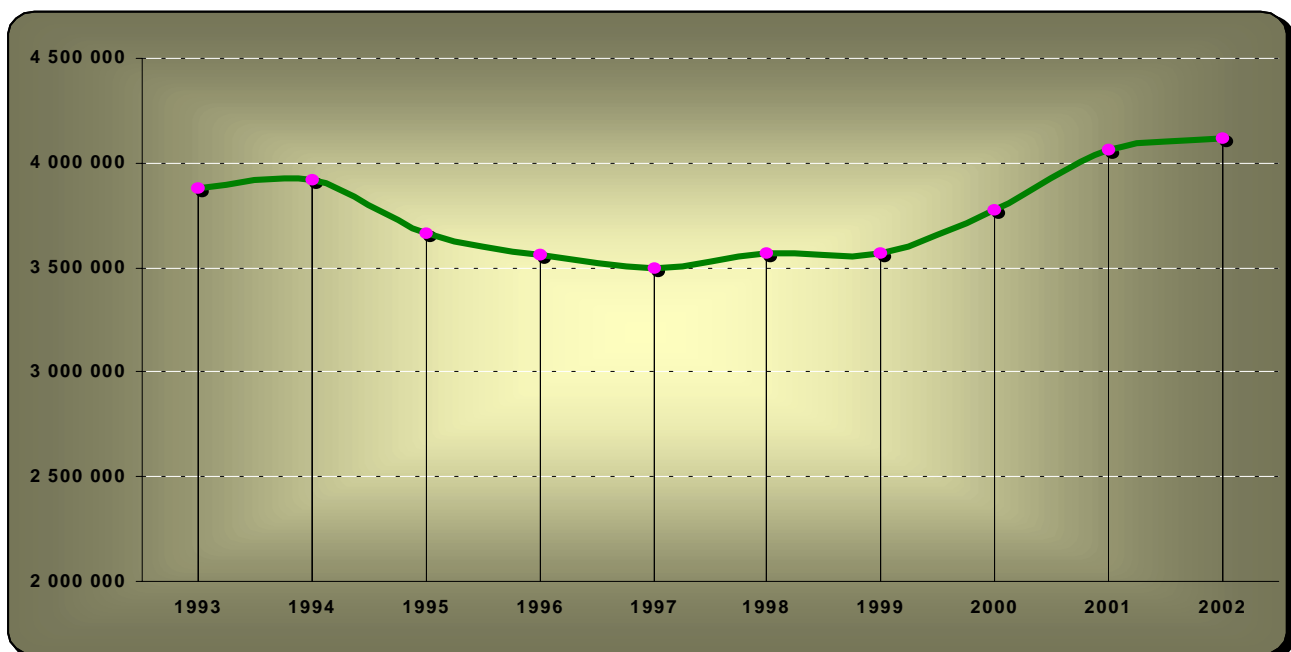
Avec 4.113.882 crimes et délits constatés par l'ensemble des services de police et de gendarmerie, l'année 2002 enregistre une variation de la criminalité et de la délinquance qui s'établit à + 1,28 %, soit 52.090 faits supplémentaires par rapport à 2001 (cf. annexe 1).

Ce résultat traduit une maîtrise de l'évolution de la délinquance après les fortes progressions enregistrées en 2000 (+ 5,72 % avec 203.985 faits supplémentaires) et en 2001 (+ 7,69 % avec 289.943 faits supplémentaires).

Cette maîtrise se trouve confirmée par le retournement de tendance observé depuis mai 2002 (baisse de - 0,74 % des crimes et délits de mai à décembre 2002) alors que la délinquance accusait encore une hausse de + 4,80 % entre janvier et avril 2002.

TOTAL CRIMES ET DELITS	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Nombre	3.881.894	3.919.008	3.665.320	3.559.617	3.493.442	3.565.525	3.567.864	3.771.849	4.061.792	4.113.882
Variation	+ 1,33 %	+ 0,96 %	- 6,47 %	- 2,88 %	- 1,86 %	+ 2,06 %	+ 0,07 %	+ 5,72 %	+ 7,69 %	+ 1,28 %

Evolution de la criminalité française de 1993 à 2002



La criminalité globale selon les services de constatations

Services de constatations	Nombre de crimes et délits constatés		Variations en % 2001/2002
	2001	2002	
Police Nationale	2.973.207	2.931.709	- 1,40 %
Gendarmerie Nationale	1.088.585	1.182.173	+ 8,60 %
TOTAL TOUS SERVICES	4.061.792	4.113.882	+ 1,28 %

Tous services de police et de gendarmerie confondus, et pour une population de 59.344.025 habitants (source INSEE/estimation au 01/01/2002), le taux de criminalité de la France métropolitaine s'établit, en 2002, à 69,32 pour mille habitants.

II - LA CRIMINALITE PAR CATEGORIES D'INFRACTIONS

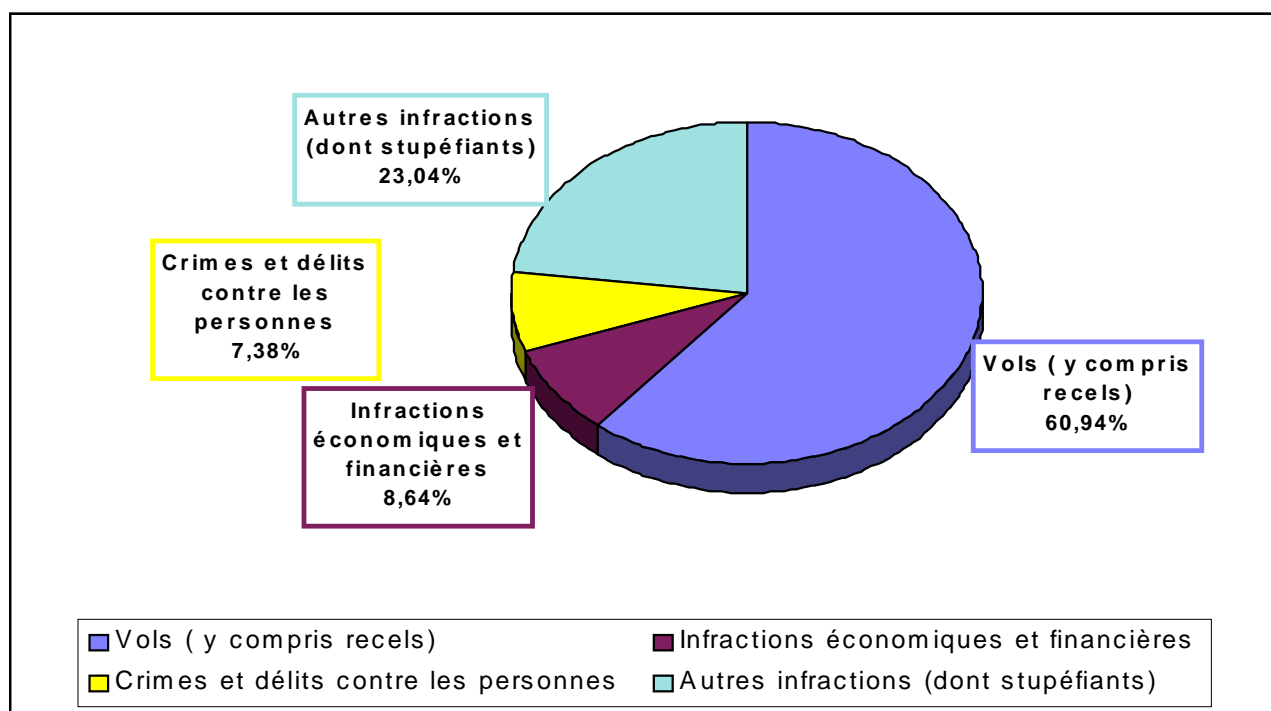
A) Evolution générale des grandes catégories d'infractions_:

Afin de faciliter une première approche sectorielle des phénomènes criminels, les statistiques de police judiciaire regroupent en quatre grandes catégories les différentes infractions recensées et cela, en fonction de leurs principales caractéristiques.

En 2002, la part de chacune de ces catégories dans la criminalité globale a été la suivante :

- les vols.....	60,94 %
- les infractions économiques et financières...	8,64 %
- les atteintes aux personnes	7,38 %
- autres infractions (dont stupéfiants).....	23,04 %

Part des grandes catégories d'infractions dans la criminalité globale 2002



Deux des quatre grandes catégories d'infractions connaissent une baisse en 2002 : celle des vols en recul de - 0,61 % et celle des infractions économiques et financières en diminution de - 2,97 %. Ces baisses constituent un retournement de tendance par rapport à 2001 où ces deux catégories étaient en progression sensible, respectivement de + 8,04 % et de + 3,99 %.

A l'inverse, les deux autres enregistrent des progressions : + 6,06 % pour les autres infractions - dont stupéfiants- et + 8,63 % pour les crimes et délits contre les personnes.

Elles sont toutefois moins marquées qu'en 2001 (+7,60 % pour les autres infractions -dont stupéfiants- et + 9,86 % pour les crimes et délits contre les personnes).

CATEGORIES D'INFRACTIONS (par ordre croissant de variation)	ANNEE 2001	ANNEE 2002	VARIATION 2001/2002
1 - INFRACTIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES	366.208	355 342	- 2,97%
2 - VOLS (y compris recels)	2.522.346	2.507.027	- 0,61 %
3 - AUTRES INFRACTIONS (dont Stupéfiants)	893.628	947 758	+ 6,06 %
4 - CRIMES ET DELITS CONTRE LES PERSONNES	279.611	303.755	+ 8,63%
TOTAL DES CRIMES ET DES DELITS CONSTATES	4.061.792	4.113.882	+ 1,28 %

B) Analyse détaillée de l'évolution des catégories d'infractions et de leurs composantes :

1) Les infractions économiques et financières : (cf. annexe 2)

Globalement, la catégorie des **infractions économiques et financières**, qui représente 8,64 % de l'ensemble des crimes et délits, a enregistré une diminution de - 2,97 %.

TYPES D'INFRACTIONS	ANNEE 2001	ANNEE 2002	VARIATION 2001/2002
- Escroqueries, faux et contrefaçons	334.064	325.841	-2,46%
<i>dont : Escroqueries, et abus de confiance</i>	<i>154.107</i>	<i>140.593</i>	<i>- 8,77%</i>
<i>dont : falsifications et usages de chèques volés</i>	<i>125.704</i>	<i>127.993</i>	<i>+ 1,82%</i>
<i>dont : falsifications et usages de cartes de crédit</i>	<i>43.340</i>	<i>45.318</i>	<i>+ 4,56%</i>
- Délinquance économique et financière	16.851	16.045	- 4,78%
- Infractions à la législation sur les chèques (sauf usages de chèques volés)	15.293	13.456	- 12,01%
TOTAL	366.208	355.342	- 2,97 %

Après la forte hausse constatée en 2001 (+ 22,74, % soit + 58.738 faits), les **escroqueries, faux et contrefaçons** ont connu en 2002 une diminution sensible de - 2,46 %, soit - 8.223 faits.

Dans cette rubrique, les escroqueries et abus de confiance (qui regroupent notamment les utilisations frauduleuses, relatives au commerce électronique, des numéros de cartes bancaires lors d'achats téléphoniques ou sur Internet) ont diminué de - 8,77 %, soit 13.514 faits de moins par rapport à 2001 (cf. annexe 2-1).

A l'inverse, les falsifications et usages de chèques volés ainsi que des cartes de crédits progressent respectivement de + 1,82 % et + 4,56 %.

La **délinquance économique et financière** proprement dite diminue de - 4,78 % (soit - 806 faits), la plupart de ses composantes étant en régression.

Quant aux **infractions à la législation sur les chèques**, qui constituent une rubrique modeste depuis la dépenalisation des chèques sans provision intervenue en décembre 1991, elles enregistrent en 2002 une baisse de - 12,01 %, soit - 1.837 faits.

Leur part dans la catégorie des infractions économiques et financières continue de diminuer : 3,78 % en 2002 contre 4,18 % en 2001.

2) Les autres infractions (dont stupéfiants) : (cf. annexe 3)

La catégorie des **autres infractions (dont stupéfiants)**, qui représente 23,04 % de l'ensemble des crimes et délits, enregistre une hausse de + 6,06% (soit + 54.130 faits).

TYPES D'INFRACTIONS	ANNEE 2001	ANNEE 2002	VARIATION 2001/2002
- Infractions à la législation sur les stupéfiants	91.618	108.121	+ 18,01 %
- Destructions et dégradations de biens	574.994	589.278	+ 2,48 %
<i>dont : destructions et dégradations de biens publics</i>	45.127	47.628	+ 5,54%
- Délits à la police des étrangers	47.462	57.643	+ 21,45%
<i>dont : conditions générales d'entrée et de séjour</i>	40.887	50.881	+ 24,44%
- Délits divers	179.554	192.716	+ 7,33 %
<i>dont : faux documents d'identité et administratifs</i>	11.751	13.795	+ 17,39 %
TOTAL	893.628	947.758	+ 6,06 %

Les **infractions à la législation sur les stupéfiants** (cf. annexe 3-1) :

Les infractions à la législation sur les stupéfiants enregistrent globalement une progression de + 18,01 % (soit + 16.503 faits). Cette hausse, qui traduit tout autant l'évolution du phénomène que l'implication accrue des services de police et des unités de gendarmerie dans la lutte contre les stupéfiants, touche toutes les rubriques (trafic et revente sans usage, usage –revente, consommation et autres infractions à la législation sur les stupéfiants).

Les **délits à la police des étrangers** sont en hausse de 21,45 %, soit 10.181faits de plus.

Les **destructions et dégradations de biens** (cf. annexe 3-2) : globalement, cette rubrique enregistre une hausse de + 2,48 % (soit 14.284 faits de plus) qui est cependant plus limitée que celle observée en 2001 (+ 10,91 % avec 56.555 faits de plus). A noter que les destructions et dégradations de véhicules privés sont en recul de – 0,74 % (soit – 2.260 faits)

Les **délits divers** :

Cet ensemble d'infractions progresse de + 7,33 %.

Une majorité des délits le composant est orientée à la hausse : on note particulièrement les augmentations des violences et outrages à dépositaires de l'autorité (respectivement + 10,71 % et + 14,31 %), des faux documents d'identité et autres documents administratifs (+ 17,39 %) ainsi que des ports et détention d'armes prohibées (+ 6,61 %).

A l'inverse, des diminutions ont affecté les fraudes alimentaires et les infractions à l'hygiène (- 30,75 %) ou encore les délits des courses et jeux (- 12,03 %) et les infractions relatives aux débits de boisson, à l'alcool et au tabac (-10,05 %).

3) Les vols (y compris recels) : (cf. annexe 4)

En 2002, la catégorie **des vols** a enregistré une diminution de - 0,61 % (soit 15.318 faits de moins), qui contraste ainsi avec la hausse qui la caractérisait en 2001 (+ 8,04 %).

Cette catégorie, par le volume qu'elle représente, puisqu'elle rassemble environ 2/3 des faits constatés, vient relativiser le résultat global enregistré par l'ensemble de la criminalité.

La baisse de cette catégorie a été notamment influencée par le recul du nombre de plaintes pour vols à la roulotte et d'accessoires sur véhicules immatriculés (- 2,60 %), pour vols d'automobiles (- 9,50 %) ainsi que pour vols avec violences contre les particuliers et autres sur la voie publique (- 0,67 %).

A l'inverse, les cambriolages enregistrent une progression de + 3,91 % (soit + 16.296 faits) ainsi que l'ensemble des autres vols simples (+ 2,95 %, soit + 23.111 faits).

TYPES D'INFRACTIONS	ANNEE 2001	ANNEE 2002	VARIATION 2001/2002
- Vols à main armée	9.363	9.155	-2,22 %
- Autres vols violents (sans arme à feu)	124.918	123.982	- 0,75 %
- Vols avec entrée par ruse	15.492	13.656	- 11,85 %
- Cambriolages	416.297	432.593	+ 3,91 %
- Vols liés à l'automobile et aux deux roues à moteur	1.139.762	1.084.191	- 4,88%
<i>dont - vols d'automobiles</i>	<i>313.382</i>	<i>283.617</i>	<i>- 9,50 %</i>
<i>dont - vols à la roulotte et d'accessoires</i>	<i>720.779</i>	<i>702.043</i>	<i>- 2,60 %</i>
- Autres vols simples	783.096	806.207	+ 2,95 %
- Recels	33.418	37.243	+ 11,45 %
TOTAL	2.522.346	2.507.027	- 0,61 %

Les **vols à main armée** (commis ou tentés avec des armes à feu) connaissent un retour à la baisse : ils diminuent de - 2,22 % en 2002 (-208 faits) après leur progression sensible de + 8,71 % en 2001 (cf. annexe 4-1).

Il en est de même des vols à main armée dirigés contre les établissements financiers et transporteurs de fonds qui diminuent de - 5,55 %, alors qu'ils étaient en progression de + 4,85 % en 2001.

Les **autres vols avec violences** (sans arme à feu) ont diminué de - 0,61 % (soit - 936 faits).

Les **vols avec entrée par ruse** sont en forte diminution de - 11,85 % (soit - 1.836 faits).

Les **cambrjolages**, qui représentent 17,25 % de l'ensemble des vols, connaissent une progression de + 3,91 % en 2002 (soit + 16.296 faits), qui est cependant moins marquée qu'en 2001 (+ 12,21 % représentant alors 45.304 faits supplémentaires).

Leur hausse est due à la progression des cambriolages des résidences principales (+ 5,72 %, soit 10.561 faits de plus), des locaux industriels, commerciaux ou financiers (+ 3,68 % soit + 4.052 faits) ainsi que des résidences secondaires (+ 10,72 %, soit + 2.812 faits). Quant aux cambriolages d'autres lieux, ils enregistrent un recul de - 1,19 % (soit -1.129 faits).

Les **vols liés à l'automobile et aux deux roues à moteur**, qui représentent plus de 43 % de l'ensemble des vols, connaissent cette année une diminution sensible (- 4,88 %, soit - 55.570 faits), qui contraste ainsi avec la hausse enregistrée en 2001 (+ 6,40 %, soit + 68.528 faits).

Les **autres vols simples** pris dans leur ensemble ont poursuivi leur progression (+ 2,95 %, soit + 23.111 faits), mais à un rythme plus modéré qu'en 2001 (+ 6,49 %, soit + 47.759 faits).

Les **recels** progressent de + 11,45 %, soit + 3.825 faits.

4) *Les crimes et délits contre les personnes* : (cf. annexe 5)

La catégorie des **crimes et délits contre les personnes**, qui représente 7,38 % de la criminalité globale, a progressé de + 8,63 % (soit + 24.144 faits).

Cette hausse, légèrement moindre qu'en 2001, s'inscrit dans la tendance continue observée depuis 1972.

TYPES D'INFRACTIONS	ANNEE 2001	ANNEE 2002	VARIATION 2001/2002
- Homicides	1.047	1.322	+ 26,27 %
- Tentatives d'homicides	1.243	1.296	+ 4,26 %
- Coups et blessures volontaires	116.568	125.371	+7,55 %
- Autres atteintes volontaires contre les personnes	79.885	90.027	+ 12,70 %
- Atteintes aux mœurs	35.451	37.813	+ 6,66 %
<i>dont - viols</i>	<i>9.574</i>	<i>10.460</i>	<i>+ 9,25 %</i>
<i>dont - harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles</i>	<i>15.273</i>	<i>15.743</i>	<i>+ 3,08 %</i>
- Infractions contre la famille et l'enfant	45.417	47.926	+ 5,52%
<i>dont - non-versement de pension alimentaire</i>	<i>13.031</i>	<i>13.213</i>	<i>+ 1,40%</i>
TOTAL	279.610	303.755	+ 8,63 %

L'augmentation numérique enregistrée par cette catégorie d'infractions résulte essentiellement des coups et blessures volontaires (+ 8.803 faits) ainsi que des menaces et chantages (+ 6.652 faits), ces deux rubriques participant très largement à la hausse de l'ensemble des atteintes contre les personnes.

Les **atteintes aux mœurs** sont globalement en hausse de + 6,66 %, soit + 2.362 faits. Au sein de cette rubrique, on relève une progression du proxénétisme (+ 29,92 %).

L'ensemble des viols connaît une progression de + 9,25 %, qui correspond à un accroissement de + 886 faits (dont + 442 pour ceux commis sur des mineurs).

Les harcèlements et autres agressions sexuelles progressent de + 4,70 %.

Les **infractions contre la famille et l'enfant** sont en progression de + 5,52 %. Ce résultat est imputable aux délits concernant la garde des mineurs + 8,47 %.

III – LES SECTEURS PARTICULIERS DE DELINQUANCE

A) La délinquance de voie publique (cf. annexe 6) :

L'agrégat « délinquance de voie publique » regroupe les infractions qui incommode le plus les particuliers dans leur vie quotidienne. Il s'agit des cambriolages, des vols d'automobiles et de véhicules de transport avec fret, des vols d'accessoires automobiles, des vols de deux roues, des vols à la roulotte, des vols à la tire, des destructions et dégradations de biens publics et privés (sauf incendies et attentats), des destructions et dégradations de véhicules privés, des vols avec violence et des vols à main armée.

Avec 2.315.565 faits constatés, la délinquance de voie publique enregistrée par l'ensemble des services de police et des unités de gendarmerie a connu un recul de - 0,93 % en 2002 (soit 21.808 faits de moins qu'en 2002).

Ce résultat constitue une inversion de tendance par rapport à 2001 où la délinquance de voie publique avait progressé fortement de + 9,30 %, après une hausse de + 2,17 % en 2000.

En 2002, sa part dans le total des crimes et délits a légèrement diminué : elle représente 56,28 % (contre 57,55 % en 2001) du total de la criminalité globale enregistrée par les services de police et les unités de gendarmerie en France métropolitaine.

Si la délinquance de voie publique enregistre une diminution en zone où la sécurité publique relève de la police nationale (- 3,90 %), elle connaît en revanche une progression dans celle relevant de la gendarmerie nationale (+ 7,83 %).

En 2002, le taux global d'élucidation des infractions de voie publique, tous services de police et unités de gendarmerie confondus, a été de 8,42 % : il est en légère augmentation par rapport à celui observé en 2001 (8,12 %).

B) La criminalité organisée et la délinquance spécialisée (cf. annexe 6-1)

La criminalité organisée et la délinquance spécialisée ont connu en 2002 une progression de +13,77 % (avec 4.573 faits supplémentaires par rapport à 2001). Sa part dans la criminalité globale reste cependant faible : 0,92 % du total des crimes et délits en 2002 contre 0,82 % en 2001.

C) Les infractions révélées à l'initiative des services (cf. annexe 6-2)

Les infractions révélées par l'action des services ont progressé de + 15,47 % en 2002. Après la baisse de - 4,89 % enregistrée en 2001, ce résultat traduit une activité accrue des services de police et de gendarmerie au cours de l'année 2002.

IV - RESULTAT DES ENQUETES ET PERSONNES EN CAUSE (cf. annexe 7)

A) L'élucidation des infractions :

Parmi les 4.113.882 crimes et délits constatés, 1.080.518 ont été élucidés par l'ensemble des services de police et de gendarmerie. Le nombre des élucidations a ainsi progressé de + 6,75 % (soit + 68.355 faits par rapport à 2001).

Le taux global d'élucidation tous services de police et de gendarmerie confondus s'établit à 26,27 % (contre 24,92 % en 2001)

Toutefois, le taux global d'élucidation constaté doit être interprété avec prudence. En effet, pour certaines infractions, le rapport fait élucidé/fait constaté est égal à un, car le fait est élucidé en même temps qu'il est constaté ; c'est notamment le cas de la plupart des infractions à la législation sur les stupéfiants, des vols à l'étalage et du proxénétisme, qui sont élucidés avec des taux voisins de 100 %.

L'élucidation de certaines infractions portées à la connaissance des services de police et de gendarmerie bénéficie de l'aide qu'apportent les moyens techniques de police scientifique ou la participation des victimes, et parfois de leur entourage, à l'identification de l'auteur (par exemple, les homicides sont élucidés à 63,92 %, les coups et blessures volontaires à 71,76 % et les viols à 73,88 %).

D'autres infractions sont portées à la connaissance de la police ou de la gendarmerie par des victimes qui n'en connaissent pas les auteurs et donc déposent une plainte contre X (exemple : les cambriolages élucidés à 8,08 % et les vols à la tire à 2,99 %).

B) Les personnes mises en cause :

Il faut entendre par personnes mises en cause celles à l'encontre desquelles sont recueillis par les services de police ou de gendarmerie des indices attestant qu'elles sont auteurs ou complices d'un crime ou d'un délit.

En 2002, 906.969 personnes ont été mises en cause (soit une progression de + 8,51 % par rapport à 2001). Parmi elles, 60.998 (soit + 20,68 % par rapport à 2001) ont été écrouées.

1) Les français et les étrangers :

Sur les 906.969 personnes mises en cause en 2002, 729.730 sont françaises (soit 80,46 %) et 177.239 sont étrangères (soit 19,54 %).

2) Les hommes et les femmes :

Les hommes mis en cause représentent 85,80 % du total des personnes mises en cause en 2002, les femmes 14,20 %.

Cette répartition demeure assez constante dans le temps : les hommes représentaient 85,99 % du total des mis en cause en 2001, 86,40 % en 2000, 86,01 % en 1999 et 85,75 % en 1998 ; les femmes en représentaient 14,01 % en 2001, 13,60 % en 2000, 13,99 % en 1999 et 14,25 % en 1998.

3) Les majeurs et les mineurs :

Globalement, en 2002, le nombre de personnes majeures (soit 726.587) mises en cause s'est accru de + 10,29 %. Il représente 80,11 % de l'ensemble des mis en cause en 2002 (78,82 % en 2001).

Quant aux mineurs mis en cause, leur nombre (soit 180.382 personnes) s'est accru de + 1,90 % par rapport à l'année 2001. Toutefois, leur part dans le total des mis en cause est revenue pour la première fois depuis 1997 en deçà du seuil des 20 % (très exactement 19,89 % en 2002 contre 21,18 % en 2001).

Par ailleurs, on relève que la part des mineurs dans le total des mis en cause pour des faits de délinquance de voie publique est en légère diminution : 35,02 % en 2002, contre 36,13 % en 2001.

C) Les mesures de garde à vue :

En 2002, 381.342 mesures de garde à vue ont été prises par les officiers de police judiciaire de la police et de la gendarmerie contre 336.718 en 2001, soit une hausse sensible de + 13,25 % qui contraste avec la diminution de 2001 (- 7,63 %).

V - GEOGRAPHIE CRIMINELLE

A) - La France urbaine et la France rurale

28,74 % des infractions sont constatées par la Gendarmerie Nationale qui est en charge de la sécurité publique dans les zones rurales et périurbaines. A l'inverse, 71,26 % le sont dans les zones où la sécurité publique est de la compétence de la Police Nationale.

Si la Police Nationale constate globalement 71,26 % des crimes et délits, elle enregistre cependant des différences selon certains types d'infractions :

- au-dessus de cette moyenne :

95,83 % des infractions à la police des étrangers,
92,22 % des autres vols avec violences sans arme à feu,
87,30 % des destructions et dégradations de biens,

- autour de cette moyenne :

68,23 % des vols,
70,06 % des atteintes contre les personnes,
71,66 % des infractions à la législation sur les stupéfiants.

Au-delà de cette classification des infractions selon leur nature, on doit noter que la Police Nationale enregistre 72,45 % de la délinquance de voie publique.

B) - L'évolution de la criminalité dans les régions et les départements métropolitains

(cf. annexes 8 et 9) :

Dans les *régions françaises*, le nombre de crimes et délits est extrêmement variable (cf. annexe 8).

En 2002, 18 des 22 régions métropolitaines enregistrent une progression de leur criminalité, avec des variations comprises entre + 0,69 % (Languedoc-Roussillon) et + 8,76 % (Champagne Ardennes).

Parmi elles, 3 ont enregistré une hausse inférieure à la moyenne nationale.

Les 4 autres sont en baisse : - 0,30 % pour Midi-pyrénées, - 0,35 % pour les Pays de la Loire, - 1,23 % pour l'Ile de France et - 1,54 % pour Provence-Alpes-côte-d'Azur).

Il est également à noter que, comme les années précédentes, quatre régions (Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais) concentrent à elles seules plus de la moitié (53,25 % précisément) des crimes et délits constatés en France métropolitaine alors qu'elles ne représentent que les 2/5 de la population nationale métropolitaine.

Quant aux *départements* métropolitains (cf. annexe 9), 24 ont enregistré une baisse de leur criminalité avec des variations comprises entre - 0,01 % (Nord) et - 6,07 % (Pyrénées-Atlantiques), 5 connaissent une progression inférieure à la moyenne nationale et 67 une hausse supérieure à la moyenne nationale.

En raison de la place particulière qu'elle occupe, la région Ile-de-France (et ses composantes) fait l'objet d'un commentaire spécifique.

1) Paris et l'Ile-de-France (cf. annexe 10)

L'Ile-de-France constitue la région qui comptabilise le plus de crimes et de délits.

Un peu plus d'une infraction sur quatre constatées en France en 2001 l'a été dans cette région (25,69 % contre 26,70 % en 2000).

La délinquance en Ile-de-France a connu en 2002 une diminution de - 1,23 %, légèrement inférieure à en dessous de la moyenne nationale.

Les départements franciliens ont connu des variations contrastées de leurs crimes et délits.

Par rapport à la tendance nationale (+ 1,28 %), plus de la moitié d'entre eux ont enregistré des diminutions : - 3,63 % pour Paris, - 2,31 % pour le Val-de-Marne - 1,67 % pour les Hauts-de-Seine, - 1,05 % pour la Seine- Saint-Denis et - 0,31 % pour les Yvelines.

Les autres départements ont connu des hausses plus ou moins accentuées : + 2,05 % pour la Seine-et-Marne, + 1,70 % pour l'Essonne et + 1,02 % pour le Val-d'Oise.

En ce qui concerne **les trois composantes** de la région Ile-de-France, les variations sont les suivantes :

CRIMINALITE GLOBALE en ILE-de-FRANCE	Année 2001		Année 2002	
	Nombre faits constatés	Variation 2000/2001	Nombre faits constatés	Variation 2001/2002
- Paris intra-muros (75)	312.125	+ 5,25 %	300.786	- 3,63 %
- Petite Couronne (92-93-94)	367.897	+ 6,11 %	361.949	- 1,62 %
- Grande Couronne (77-78-91-95)	390.371	+ 7,30 %	394.485	+ 1,05 %
ILE-de-FRANCE	1.070.393	+ 6,28 %	1.057.220	- 1,23 %

Au sein de la région Ile-de-France, la grande Couronne concentre 37,31 % de la criminalité régionale (36,47 % en 2001), la petite Couronne 34,24 % (34,37 % en 2000) et Paris intra muros 28,45 % (29,16 % en 2001).

En ce qui concerne **Paris intra-muros**, la diminution enregistrée en 2002 (- 3,63 %) constitue une inversion de tendance par rapport à 2001 où la délinquance générale était encore en progression de + 5,25 %.

La typologie de la délinquance parisienne reste largement dominée par les vols qui représentent 64,51 % des crimes et délits (60,94 % pour la France entière). Cette catégorie enregistre en 2002 un recul de - 6,19 %, après la hausse de + 5,80 % observée en 2001.

Les infractions économiques et financières connaissent également une inversion de tendance, avec une diminution de - 1,29 % (contre + 2,30 % en 2001). Elles représentent 11,14 % du total de la criminalité parisienne (contre 10,87 % en 2001).

La catégorie des crimes et délits contre les personnes enregistre une progression de + 6,98 %, qui est légèrement moins marquée que celle observée en 2001 (+ 8,74 %) et dont la part dans la criminalité parisienne reste toutefois faible (4,42 %).

La catégorie "autres infractions dont stupéfiants", qui représente 19,93 % de la criminalité parisienne (18,87 % en 2001), est aussi en hausse de + 1,76 %.

Quant à la délinquance de voie publique parisienne, qui concentre 52,86 % du total des crimes et délits constatés dans la capitale (contre 55,70 % en 2001), elle connaît en 2002 une forte baisse de - 8,55 %, qui contraste ainsi avec la hausse sensible enregistrée en 2001 (+ 8,80 %).

2) Les grandes circonscriptions de sécurité publique (cf. annexe 11)

Dans chacune des 11 grandes circonscriptions de sécurité publique de plus de 250.000 habitants autres que Paris, les variations de la criminalité globale sont contrastées.

Ainsi, 7 d'entre elles ont connu une baisse (Nice, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Lens, Strasbourg et Rouen).

A l'inverse, les 4 autres ont connu une augmentation de la délinquance, dont 2 avec une progression supérieure à la moyenne nationale (Marseille et Lyon) et 2 avec une hausse inférieure à cette moyenne (Lille et Grenoble).

VI - LA DELINQUANCE CONSTATEE PAR LA POLICE NATIONALE

A) Les faits constatés

Avec 2.931.709 crimes et délits constatés sur le territoire métropolitain, la Police Nationale a enregistré en 2002 une baisse de **- 1,40 %** des faits constatés (soit 41.498 faits de moins), constituant ainsi un retournement de tendance par rapport à 2001 où la progression était de + 6,23 % (cf. annexe 12).

Ce retour à la baisse, observé pour la première fois depuis 1998, est cependant le fruit de variations contrastées entre deux périodes de l'année : celle de janvier à avril 2002 où la délinquance était en progression de + 7,93 % et celle de mai à décembre 2002 caractérisée par un retournement de tendance avec une diminution de - 3,78 % des crimes et délits.

Avec 1.677.617 faits constatés, la délinquance de voie publique (cf. annexe 13) enregistrée par la Police Nationale a connu une baisse de - 3,90 % en 2002 (soit 68.157 faits de moins qu'en 2001) qui marque une inversion de tendance par rapport à 2001 (+ 7,04 % alors).

Ce type de délinquance représente 57,22 % de la criminalité globale constatée par la police nationale. Sur la dernière décennie, le niveau atteint par la délinquance de voie publique en 2002 est très comparable à celui de l'année 1998 (1.675.042 faits).

La criminalité organisée et la délinquance spécialisée, constatées en 2002 par la police nationale, a progressé de + 13,63 % (soit + 3.486 faits par rapport à 2001). Cette progression, qui s'inscrit dans la tendance à la hausse observée de façon ininterrompue depuis 1998 (cf. annexe 13-1).

S'agissant des infractions révélées par l'action des services, elles sont, pour la police nationale, en hausse de + 14,46 % (cf. annexe 13-2).

Les évolutions enregistrées par les services de Police Nationale en 2002 pour chacune des **quatre grandes catégories d'infractions** sont les suivantes :

CATEGORIES D'INFRACTIONS constatées par la POLICE NATIONALE (par ordre croissant de variation)	ANNEE 2001	ANNEE 2002	VARIATION 2001/2002
1 - VOLS (y compris recels)	1.785.972	1.710.554	- 4,22 %
2- INFRACTIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES	251.492	244.375	- 2,83 %
3 – AUTRES INFRACTIONS (dont Stupéfiants)	735.998	763.978	+ 3,80 %
4 – CRIMES ET DELITS CONTRE LES PERSONNES	199.745	212.802	+ 6,54 %
TOTAL DES CRIMES ET DELITS CONSTATES	2.973.207	2.931.709	- 1,40 %

Le recul global (- 1,40 %, soit - 41.498 faits) des constatations de la Police nationale est très largement influencé par la **baisse de deux** des quatre catégories d'infractions.

D'abord celle des **vols** qui enregistre une baisse de - 4,22 % (avec 75.417 faits de moins) : dans cette catégorie, la tendance observée résulte fortement de la diminution des **vols à la roulotte et vols d'accessoires** (- 6,20 %, soit - 31.034 faits), **des vols d'automobiles** (- 13,21 %, soit - 26.539 faits), des **cambriolages** (- 2,11 % avec - 5.607 faits), des **vols avec violences contre des particuliers sur la voie publique** (- 1,90 %, soit - 2.213 faits) et des **vols simples au préjudice des particuliers** (- 0,46 %, soit - 2.142 faits).

En second lieu, celle des **infractions économiques et financières** qui enregistre en 2002 un recul de - 2,83 % (soit - 7.117 faits), largement influencé par la diminution des escroqueries et abus de confiance qui diminuent de - 10,84 %, soit - 11.594 faits, alors que les falsifications et usages de chèques volés progressent de + 4,66 % (soit 4.145 faits de plus) et celles relatives aux cartes de crédit de + 5,14 % (soit 1.865 faits supplémentaires).

A l'inverse, la catégorie des **crimes et délits contre les personnes** enregistre une progression de + 6,54 % pour 2002, avec 13.056 faits supplémentaires.

Comme les années précédentes, cette catégorie reste largement influencée par la hausse des coups et blessures volontaires (+ 4,62 %, soit + 4.011 faits), des menaces ou chantages (+ 9,11 %, soit + 4.076 faits), des atteintes à la dignité et à la personnalité (+ 16,00 %, soit + 1.826 faits) et des atteintes aux mœurs (+ 5,36 %, soit + 1.280 faits) parmi lesquelles les viols progressent de + 8,70 % (soit + 535 faits, dont + 208 pour ceux dont sont victimes les mineurs).

Il en est de même pour la catégorie des **autres infractions (dont stupéfiants)** : sa hausse de + 3,80 % (soit + 27.980 faits supplémentaires) est très largement imputable aux infractions à la législation sur les stupéfiants (+ 15,34 %, soit + 10.306 faits supplémentaires) ainsi qu'aux délits à la police des étrangers (+ 20,80 %, soit + 9.513 faits supplémentaires).

L'évolution très nette du nombre de constatations effectuées par les services de la police nationale dans le domaine des stupéfiants et des délits à la police des étrangers est directement liée à l'implication très forte des services sur le terrain.

Dans cette catégorie, il faut cependant souligner le recul marqué des destructions et dégradations de véhicules privés (- 2,16 %, soit - 6.106 faits).

B) Les résultats des enquêtes (cf. annexe 14) :

- L'élucidation des infractions :

Sur les 2.931.709 crimes et délits constatés en 2002 par la Police Nationale, 701.112 ont été élucidés. Les élucidations progressent ainsi de + 5,88 % (soit + 38.963 faits).

Le taux d'élucidation de la Police Nationale s'établit à 23,91 % en 2002. Il est en hausse par rapport à celui de l'année 2001 (22,27 %).

- Les mesures de garde à vue :

En 2002, 313.456 mesures de garde à vue ont été prises par la Police Nationale, soit une augmentation de + 12,25 % par rapport à 2001.

Le total des gardes à vue, toutes durées confondues, notifiées par la Police Nationale représentent 82,20 % de l'ensemble des gardes à vue prises au plan national tous services confondus. A noter que 19,96 % de ces gardes à vue ont été supérieures à 24 heures.

C) Les personnes mises en cause :

Globalement, 634.224 personnes ont été mises en cause par la Police Nationale en 2002, soit une progression de + 6,56 % par rapport à 2001.

Parmi elles, 45.126 ont été écrouées (soit + 16,36 %).

La part des personnes mises en cause par la Police Nationale représente 69,93 % du total des mis en cause tous services confondus et celle des écroués 73,98 %.

- Les mineurs mis en cause :

126.840 personnes mineures ont été mises en cause en 2002 par la Police Nationale. Leur nombre a ainsi diminué de - 2,35 % par rapport à 2001.

Leur part dans le total des mis en cause par la Police Nationale est aussi en diminution, passant de 21,82 % en 2001 à 20,00 % en 2002.

- Les étrangers mis en cause :

157.288 personnes étrangères ont été mises en cause par la Police Nationale en 2002, soit une augmentation de + 13,24 % par rapport à 2001.

Leur part dans le total des mis en cause par la Police Nationale est de 24,80 % (contre 23,34 % en 2001).

VII - LA CRIMINALITE CONSTATEE PAR LA GENDARMERIE NATIONALE

A) Les faits constatés (cf. annexe 15)

En 2002, la criminalité globale constatée par la Gendarmerie Nationale (1.182.173 crimes et délits constatés en 2002) a progressé de + **8,60 %** (soit 93.588 faits de plus), hausse qui est cependant moins accentuée que celle enregistrée en 2001 (+ 11,89 %, soit 115.642 faits supplémentaires).

Les évolutions enregistrées par les services de la Gendarmerie Nationale en 2002 pour chacune des **quatre grandes catégories d'infractions** sont les suivantes :

CATEGORIES D'INFRACTIONS constatées par la GENDARMERIE NATIONALE (par ordre croissant de variation)	ANNEE 2001	ANNEE 2002	VARIATION 2001/2002
1 - INFRACTIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES	114.716	110.967	- 3,27 %
2- VOLS (y compris recels)	736.374	796.473	+ 8,16 %
3 - CRIMES ET DELITS CONTRE LES PERSONNES	79.865	90.953	+ 13,88 %
4 - AUTRES INFRACTIONS (dont Stupéfiants)	157.630	183.780	+ 16,59 %
TOTAL DES CRIMES ET DELITS CONSTATES	1.088.585	1.182.173	+ 8,60 %

La catégorie des vols (en progression de + 8,16 % avec 60.099 faits de plus) et celle des catégorie autres infractions -dont stupéfiants- (en hausse de + 16,59 %, avec 26.150 faits supplémentaires) participent à plus de 92 % de l'accroissement numérique globale de l'ensemble des infractions constatées par la Gendarmerie Nationale.

Avec 637.948 faits constatés, la délinquance de voie publique (cf. annexe 16) enregistrée par la Gendarmerie Nationale connaît en 2002 une progression de + 7,83 % (soit + 46.349 faits), qui est toutefois bien moins marquée que celle observée en 2001 (+ 16,57 %, avec 84.085 faits de plus).

S'agissant de la criminalité organisée et de la délinquance spécialisée (cf. annexe 16-1) qui ont été constatées par la Gendarmerie nationale, elles connaissent en 2002 une progression de + 14,23 %, (soit 1.087 faits de plus), plus marquée que celle observée en 2001 (+ 10,25 %).

Enfin, les infractions révélées par l'action des services (cf. annexe 16-2) ont connu, s'agissant de la gendarmerie nationale, une progression de + 19,23 %, alors qu'elles étaient en recul depuis 1999.

B) Les résultats des enquêtes (cf. annexe 17)

- L'élucidation des infractions :

Sur les 1.182.173 crimes et délits constatés en 2002 par la Gendarmerie Nationale, 379.406 ont été élucidés.

Le taux d'élucidation de la Gendarmerie Nationale est de 32,09 % en 2002.

- Les mesures de gardes à vue :

En 2002, 67.886 mesures de gardes à vue ont été prises par la Gendarmerie Nationale (soit une augmentation de + 18,13 % par rapport à 2001). Elles représentent 17,80 % de l'ensemble des gardes à vue prises au plan national tous services confondus.

24,81 % de ces gardes à vue ont été supérieures à 24 heures.

C) Les personnes mises en cause :

Globalement, 272.745 personnes ont été mises en cause par la Gendarmerie Nationale en 2002, soit une progression de + 13,33 % par rapport à 2001.

Parmi elles, 15.872 ont été écrouées (soit + 34,91 % par rapport à 2001).

La part des personnes mises en cause par la Gendarmerie Nationale représente 37,38 % du total des mis en cause tous services confondus et celle des écroués 26,02 %.

- Les mineurs mis en cause :

53.542 personnes mineures ont été mises en cause en 2002 par la Gendarmerie Nationale. Leur nombre a augmenté de + 13,62 % par rapport à 2001.

Leur part dans le total des mis en cause par la Gendarmerie Nationale reste quasiment stable, passant de 19,58 % en 2001 à 19,63 % en 2002.

- Les étrangers mis en cause :

19.951 personnes étrangères ont été mises en cause par la Gendarmerie Nationale en 2002, soit une augmentation de + 19,88 % par rapport à 2001.

Leur part dans le total des mis en cause par la Gendarmerie Nationale est de 7,31 % (contre 6,92 % en 2001).

-----o00o-----

ANNEXES

La méthodologie des statistiques des crimes et délits constatés par la police et la gendarmerie (système statistique 4001)

1 : Le champ statistique :

Les données statistiques collectées répondent à trois principes :

- **l'enregistrement des seuls crimes et délits**, à la connaissance des services de police ainsi que des unités de gendarmerie, consignés dans une procédure transmise à l'autorité judiciaire.

A contrario, *sont exclus* de la comptabilisation de la statistique institutionnelle (dite "4001") *les contraventions* de toute nature, *les délits routiers*, *les faits mentionnés en "main-courante"*, *les infractions constatées par d'autres institutions* (Douanes, Inspection du travail, Répression des Fraudes...).

- **une nomenclature comportant 107 index et 12 colonnes**, qui recense les faits constatés, les faits élucidés, les gardes à vue (de 24 h et de + de 24 heures) ainsi que des données relatives aux personnes en cause (majeur, mineur, français ou étrangers, suites judiciaires).

Mise en place en 1972, cette nomenclature a fait l'objet en 1988 et en 1995 de réactualisations pour prendre en compte les modifications de la législation pénale. Elle a été validée par le "Groupe Interministériel de Modernisation des Statistiques" (ministères de l'Intérieur, de la Défense, de la Justice et INSEE) installé à cet effet.

- **des règles méthodologiques communes à l'ensemble des services collecteurs,**

Détaillées dans un "Guide de Méthodologie Statistique" diffusé auprès de l'ensemble des services, des règles (générales et particulières) veillent à préserver les statistiques de la délinquance contre tous les défauts connus de comptage.

La comptabilisation statistique des crimes et délits s'effectue à partir "*d'unités de compte*" (victime, victime entendue, plaignant, infraction, procédure, auteur, véhicule et chèque) spécifiques à chacun des index de la nomenclature. Ces unités de compte fixent les modalités de comptage au moment de l'enregistrement.

Définies et validées par le Groupe Interministériel de Modernisation des Statistiques, elles garantissent ainsi l'homogénéité de la collecte et la fiabilité des données statistiques relatives à la criminalité et à la délinquance.

2 : Les éléments techniques : Le système repose sur :

- **une collecte informatisée très décentralisée :**

La collecte des données statistiques est réalisée au niveau de chaque service collecteur (soit au total près de 7.000 services de police et unités de gendarmerie), chaque fois qu'est établie une procédure judiciaire dans laquelle est consignée une infraction présumée crime ou délit.

Les fichiers statistiques (compteurs en 107 index et 12 colonnes) sont constitués à partir du balayage des données procédurales contenues dans le système informatique du service collecteur. Après vérification, les services collecteurs adressent ensuite leur fichier par voie télématique aux échelons centraux dont ils dépendent.

- un collationnement centralisé :

⇒ *par chacune des directions de la Police Nationale* (Sécurité Publique, Police aux Frontières, Surveillance du Territoire, Renseignements Généraux, Police Judiciaire Préfecture de Police) *ou de la Gendarmerie Nationale* pour les données émanant de leurs propres services territoriaux.

Après un nouveau contrôle technique (pertinence, fiabilité), ces échelons centraux transmettent l'intégralité de leurs fichiers statistiques (par voie télématique et disquettes) à la Direction Centrale de la Police Judiciaire.

⇒ *par la Direction Centrale de la Police Judiciaire*, en charge de la centralisation terminale des fichiers statistiques conformément à l'article D.8 du Code de procédure pénale, seule autorité officielle de collecte et d'analyse de l'ensemble (tous services) de la criminalité et de la délinquance constatées en France.

Elle assure le traitement et l'exploitation des données statistiques relatives à la criminalité et à la délinquance, et en maintient la disponibilité. Les données statistiques peuvent ainsi faire l'objet à la fois de comparaisons globales sur de longues périodes (depuis 1972) et d'analyses ciblées.

3 : Des analyses plus affinées :

Des analyses plus affinées peuvent être réalisées sur la base de **trois agrégats** (grandeurs synthétiques regroupant les infractions correspondant au même phénomène criminel), désormais utilisés depuis le 1^{er} janvier 2001, dans les domaines de la délinquance de voie publique, de la criminalité organisée et délinquance spécialisée et pour les infractions révélées par l'action des services.

Leur utilisation présente l'avantage considérable de permettre une connaissance plus précise des évolutions de la criminalité et de la délinquance, sans modifier le champ statistique existant (nomenclature, unités de compte).

Les travaux menés sur la fin du second semestre 2000 par un groupe Police/Gendarmerie ont abouti à l'amélioration du contenu des deux agrégats existants (délinquance de voie publique et criminalité organisée et délinquance spécialisée) ainsi qu'à la création d'un nouvel agrégat (infractions non apparentes révélées par l'action des services).

Il est à noter que les améliorations apportées au contenu des agrégats existants ne modifient pas les tendances d'évolutions établies sur la base des versions antérieures.

Ces trois agrégats autorisent les services statistiques concernés (Gendarmerie, DCSP, DCPJ, DRPJ Paris, DCPAF...) et les autorités administratives à utiliser les mêmes références et outils statistiques et à communiquer de façon homogène sur des phénomènes criminels qui jusqu'ici pouvaient parfois faire l'objet d'interprétations divergentes.

⇒ *L'agrégat de "délinquance de voie publique" :*

Cet agrégat, conçu pour répondre à un besoin technique de la direction centrale de la sécurité publique et permettre l'évaluation de l'impact sur certaines formes de délinquances (infractions réalisées sur la voie publique ou à partir de celle-ci) des différentes formes de présence policière (îlotage, forces mobiles...) a été utilisé pour la première fois en 1987, puis a été intégralement repris à partir de 1990 par la direction centrale de la police judiciaire dans les diverses études statistiques.

Validé par le groupe interministériel de modernisation des statistiques (constitué de représentants du ministère de la Justice, de l'Intérieur, de la Défense et de l'I.N.S.E.E.) au cours des travaux menés en 1994 et 1995, il autorise l'étude des phénomènes qui touchent le plus au quotidien les biens des citoyens ou leur personne.

Il regroupe désormais les vols à main armée, les vols avec violences, les cambriolages, les vols d'automobiles, les vols à la roulotte et les vols d'accessoires automobiles, les destructions de biens publics et privés et les deux rubriques supplémentaires que sont les vols de deux roues et les vols à la tire.

⇒ *L'agrégat de "criminalité organisée et délinquance spécialisée" :*

Cet agrégat permet l'analyse des infractions les plus graves qui nécessitent l'intervention des services spécialisés dans la lutte contre ces infractions. Son contenu a été également amélioré.

Il regroupe désormais depuis le 1^{er} janvier 2001 les homicides et tentatives d'homicides, les prises d'otages, les séquestrations, les vols à main armée, le proxénétisme, le trafic et la revente sans usage de stupéfiants, les attentats par explosifs, les faux documents d'identité et autres faux documents administratifs, la fausse monnaie, les infractions à l'exercice d'une profession réglementée, les fraudes fiscales et la nouvelle rubrique "vols de véhicules de transport avec fret".

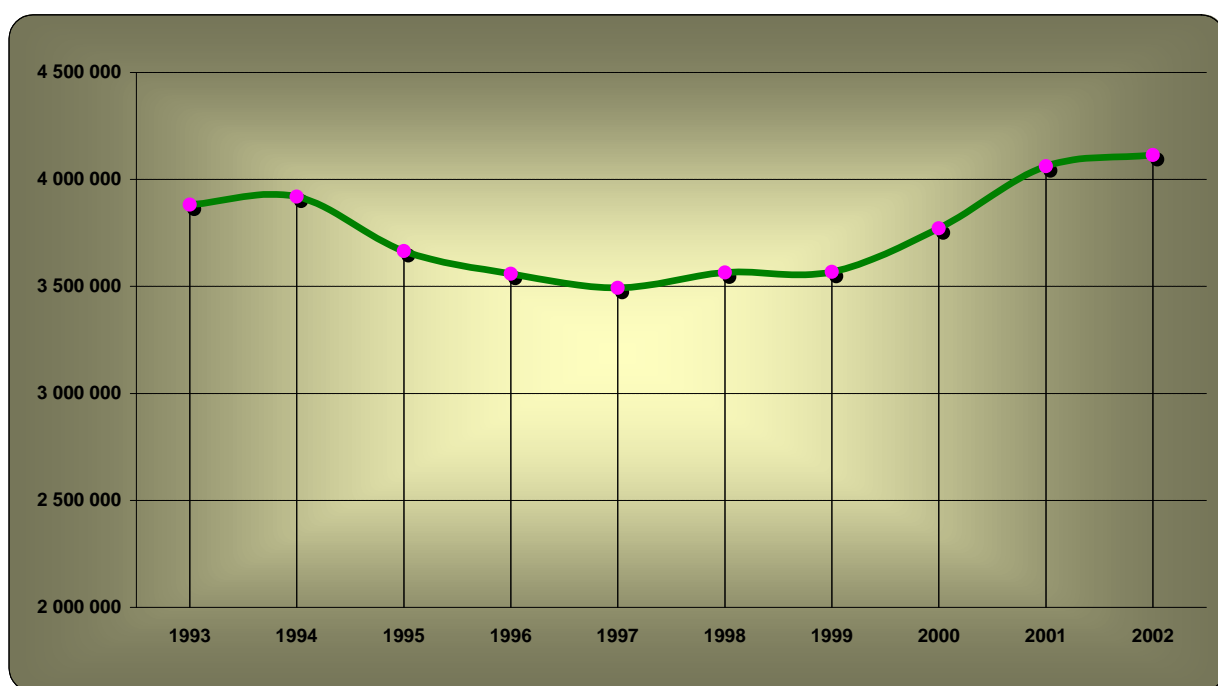
⇒ *L'agrégat « infractions révélées par l'action des services »*

Ce nouvel agrégat rassemble des infractions permettant d'une part de mesurer indirectement l'implication des services de police et de gendarmerie dans la lutte contre certaines formes de criminalité et d'autre part d'observer l'influence de l'action des services sur l'évolution globale de la criminalité et la délinquance, par comparaison entre cette évolution et celle observée après défalcation des seules infractions proactives.

Il regroupe ainsi les recels, le proxénétisme, les infractions à la législation sur les stupéfiants, les délits de débits de boissons et infractions à la réglementation sur l'alcool et le tabac, les infractions à la législation sur les étrangers, les ports et détentions d'armes prohibées, les délits des courses et jeux, les délits d'interdiction de séjour et de paraître, les atteintes à l'environnement, les faux documents (identité, circulation des véhicules et autres documents administratifs), le travail clandestin, l'emploi d'étranger sans titre de travail et le marchandage-prêt de main d'œuvre.

Evolution en nombre de la criminalité et de la délinquance constatées en FRANCE entre 1993 et 2002

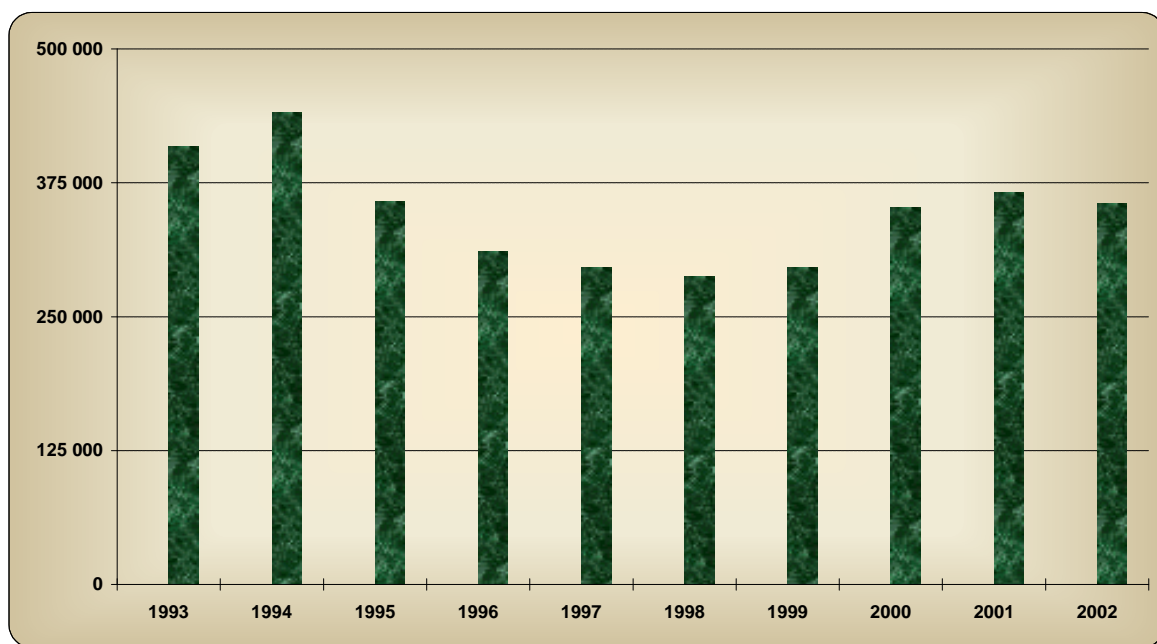
Police et Gendarmerie



	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Criminalité globale	3 881 894	3 919 008	3 665 320	3 559 617	3 493 442	3 565 525	3 567 864	3 771 849	4 061 792	4 113 882
Evolution	1,33%	0,96%	-6,47%	-2,88%	-1,86%	2,06%	0,07%	5,72%	7,69%	1,28%

Les infractions économiques et financières constatées en FRANCE entre 1993 et 2002

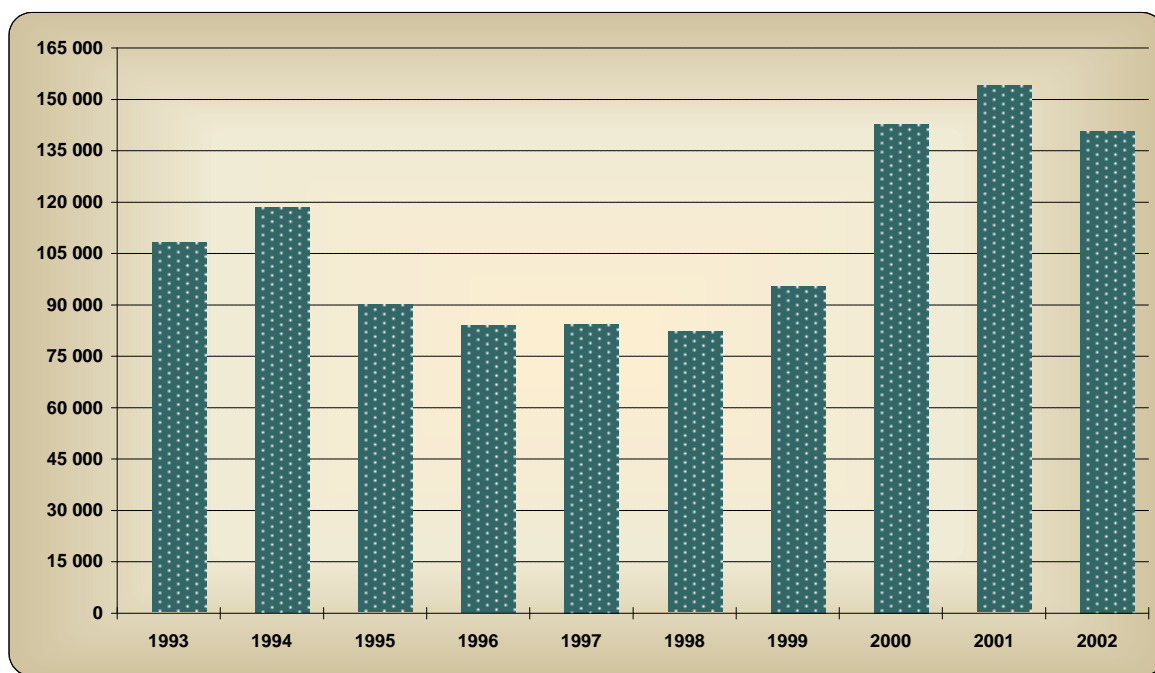
Tous Services



	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Infractions économiques et financières	409 246	440 179	357 104	310 910	295 511	287 415	295 734	352 164	366 208	355 342
Evolution	-1,01%	7,56%	-18,87%	-12,94%	-4,95%	-2,74%	2,89%	19,08%	3,99%	-2,97%

Escroqueries et abus de confiance constatées en FRANCE entre 1993 et 2002

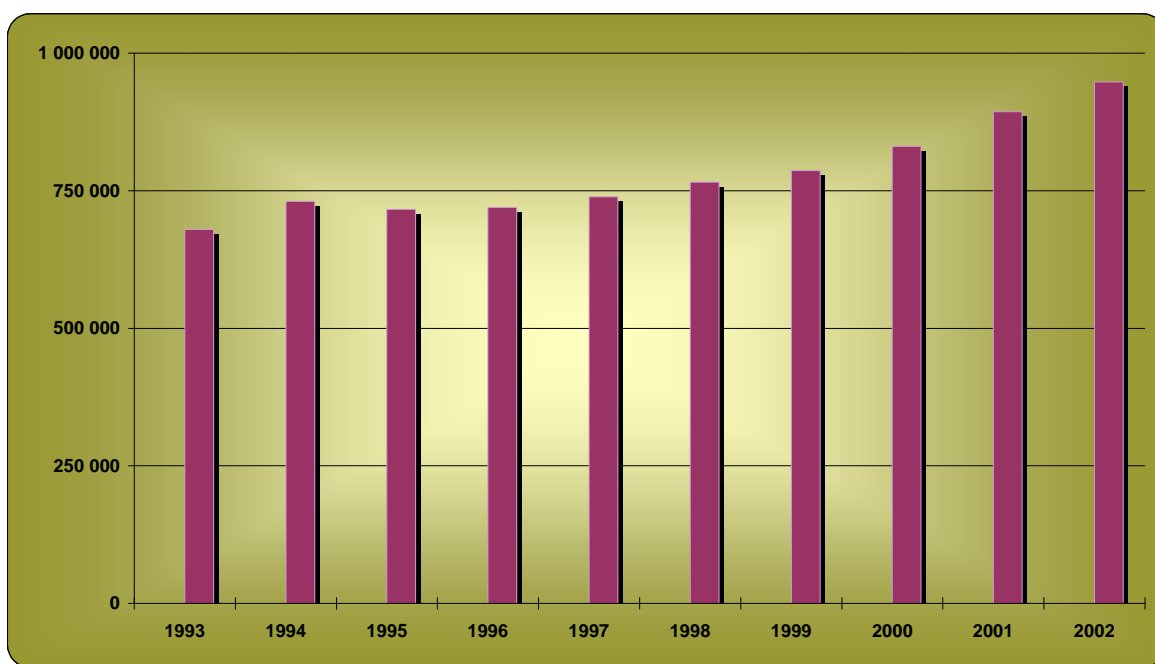
Tous Services



	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Falsifications, usages de cartes de crédit	108 300	118 509	90 068	84 014	84 233	82 252	95 444	142 583	154 107	140 593
Evolution	3,43%	9,43%	-24,00%	-6,72%	0,26%	-2,35%	16,04%	49,39%	8,08%	-8,77%

Les autres infractions (dont stupéfiants) constatées en FRANCE entre 1993 et 2002

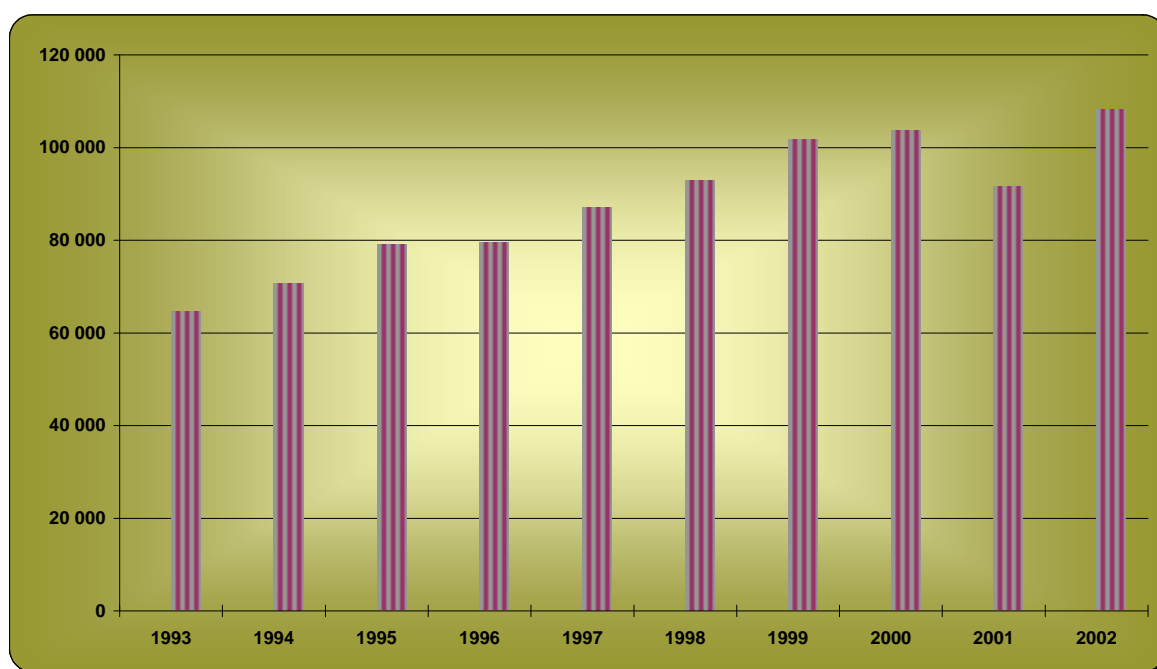
Tous Services



	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Autres infractions	679 467	730 381	716 392	719 552	738 655	765 758	786 408	830 475	893 628	947 758
Evolution	3,57%	7,49%	-1,92%	0,44%	2,65%	3,67%	2,70%	5,60%	7,60%	6,06%

Les infractions à la législation sur les stupéfiants constatées en FRANCE entre 1993 et 2002

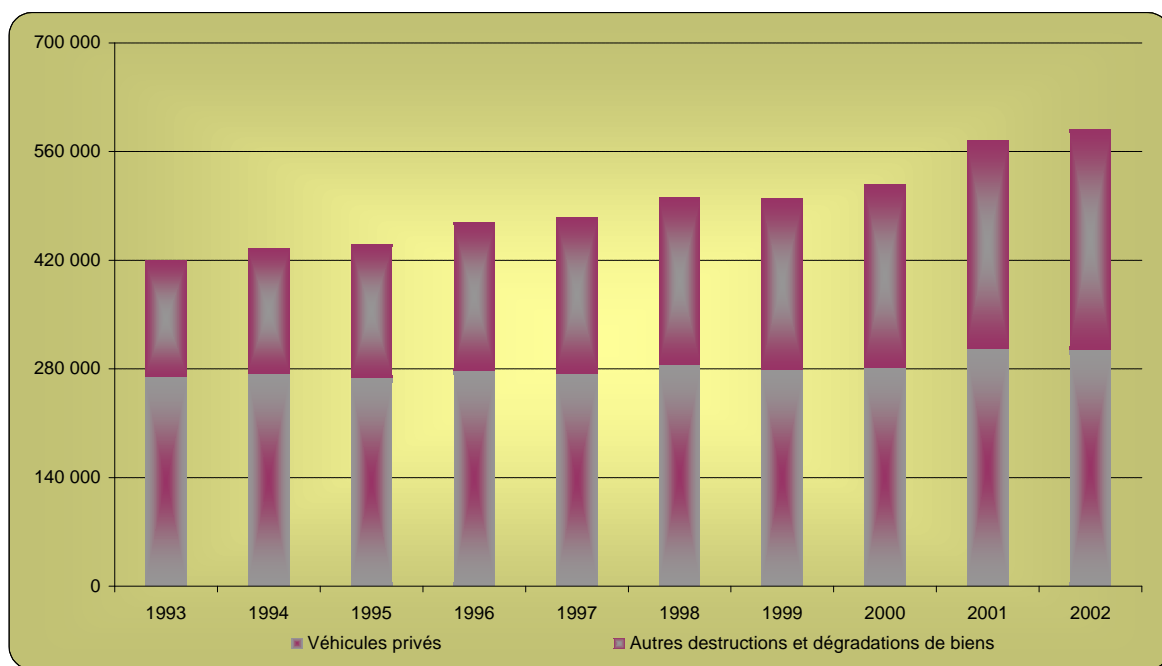
Tous Services



	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Infractions à la législation sur les stupéfiants	64 571	70 735	79 052	79 617	86 961	92 858	101 841	103 731	91 618	108 121
Evolution	-3,30%	9,55%	11,76%	0,71%	9,22%	6,78%	9,67%	1,86%	-11,68%	18,01%

Les destructions et dégradations de biens constatées en FRANCE entre 1993 et 2002

Tous Services

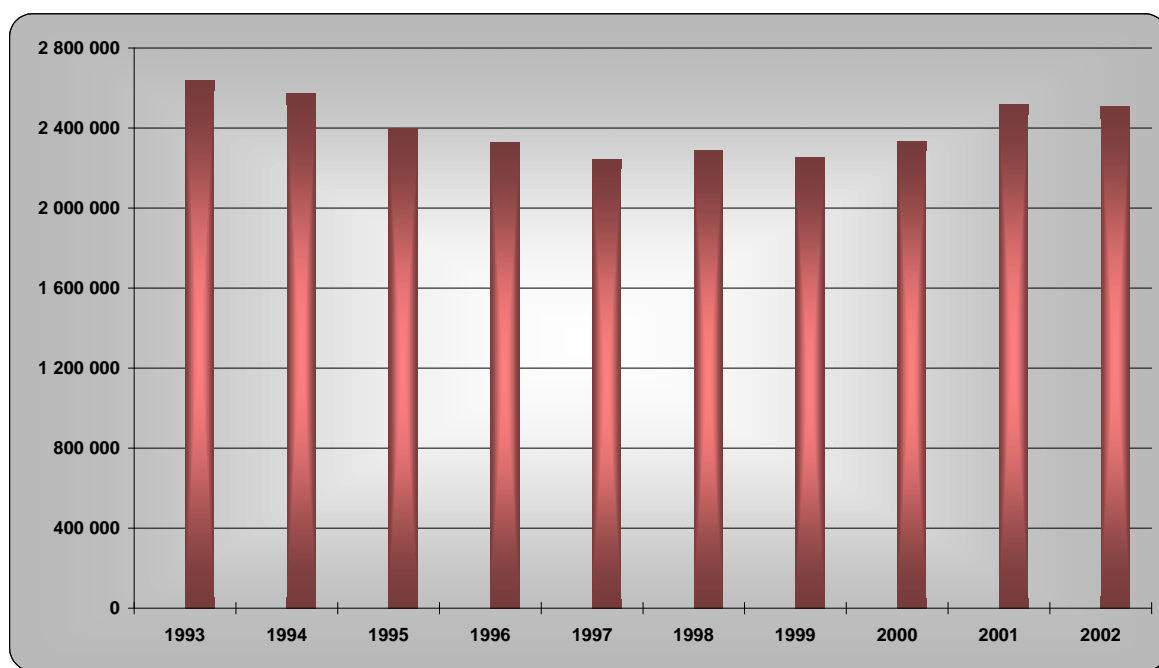


	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Destructions et dégradations de biens	419 961	435 107	440 591	468 515	476 133	500 911	499 473	518 439	574 994	589 278
Evolution	7,93%	3,61%	1,26%	6,34%	1,63%	5,20%	-0,29%	3,80%	10,91%	2,48%
- dont Véhicules privés	269 931	273 858	268 252	277 979	274 496	284 890	278 686	281 394	306 132	303 872
Evolution	8,44%	1,45%	-2,05%	3,63%	-1,25%	3,79%	-2,18%	0,97%	8,79%	-0,74%

Les vols (y compris recels)

constatées en FRANCE entre 1993 et 2002

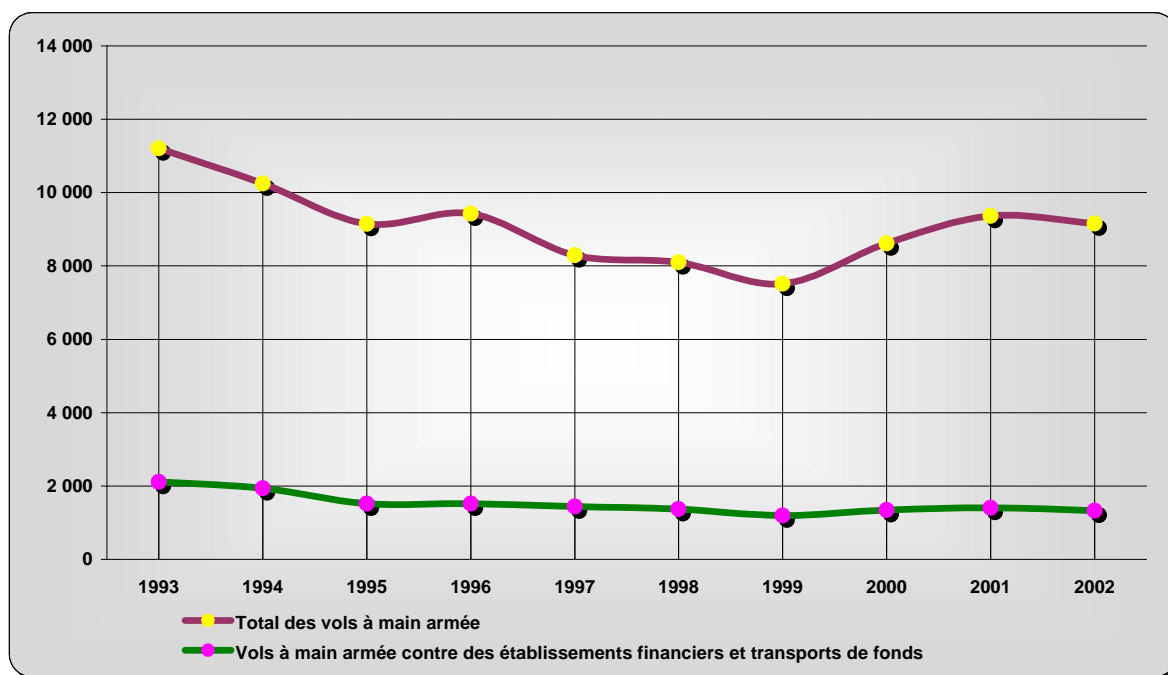
Tous Services



	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Vols (y compris recels)	2 640 417	2 573 074	2 400 644	2 331 000	2 244 301	2 291 404	2 252 528	2 334 696	2 522 346	2 507 027
Evolution	0,95%	-2,55%	-6,70%	-2,90%	-3,72%	2,10%	-1,70%	3,65%	8,04%	-0,61%

Les vols à main armée constatées en FRANCE entre 1993 et 2002

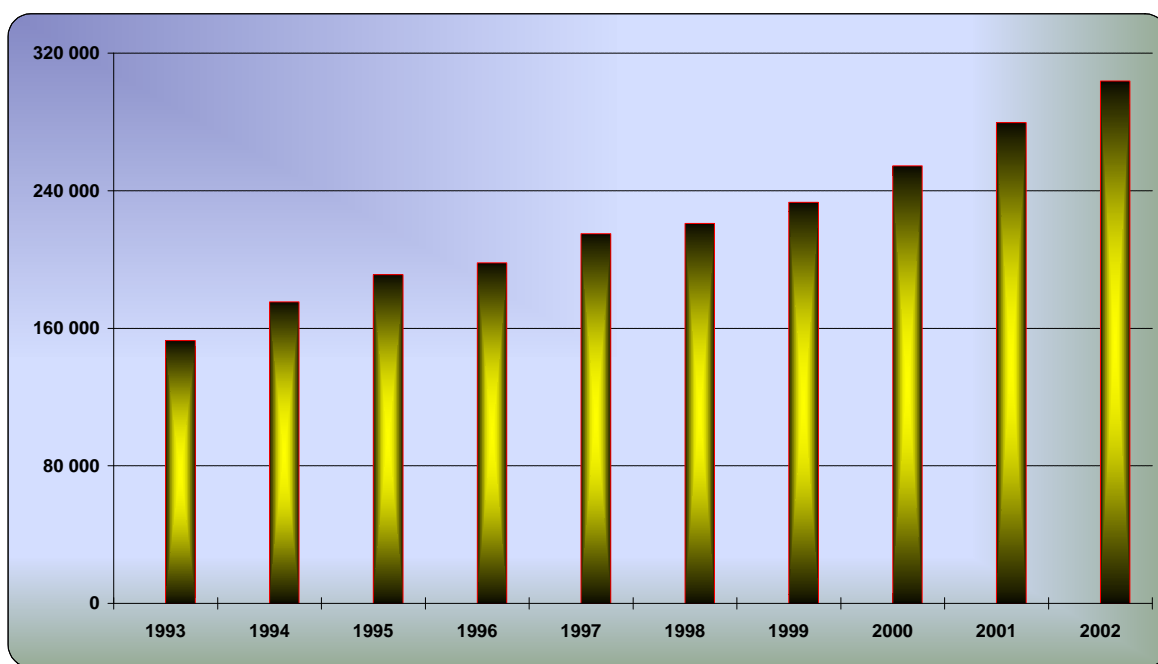
Tous Services



	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des vols à main armée	11 211	10 243	9 147	9 428	8 295	8 100	7 515	8 613	9 363	9 155
Evolution	15,14%	-8,63%	-10,70%	3,07%	-12,02%	-2,35%	-7,22%	14,61%	8,71%	-2,22%
- dont V.M.A. contre établissements financiers et transport de fonds	2 116	1 935	1 522	1 521	1 436	1 369	1 200	1 340	1 405	1 327
Evolution	7,25%	-8,55%	-21,34%	-0,07%	-5,59%	-4,67%	-12,34%	11,67%	4,85%	-5,55%

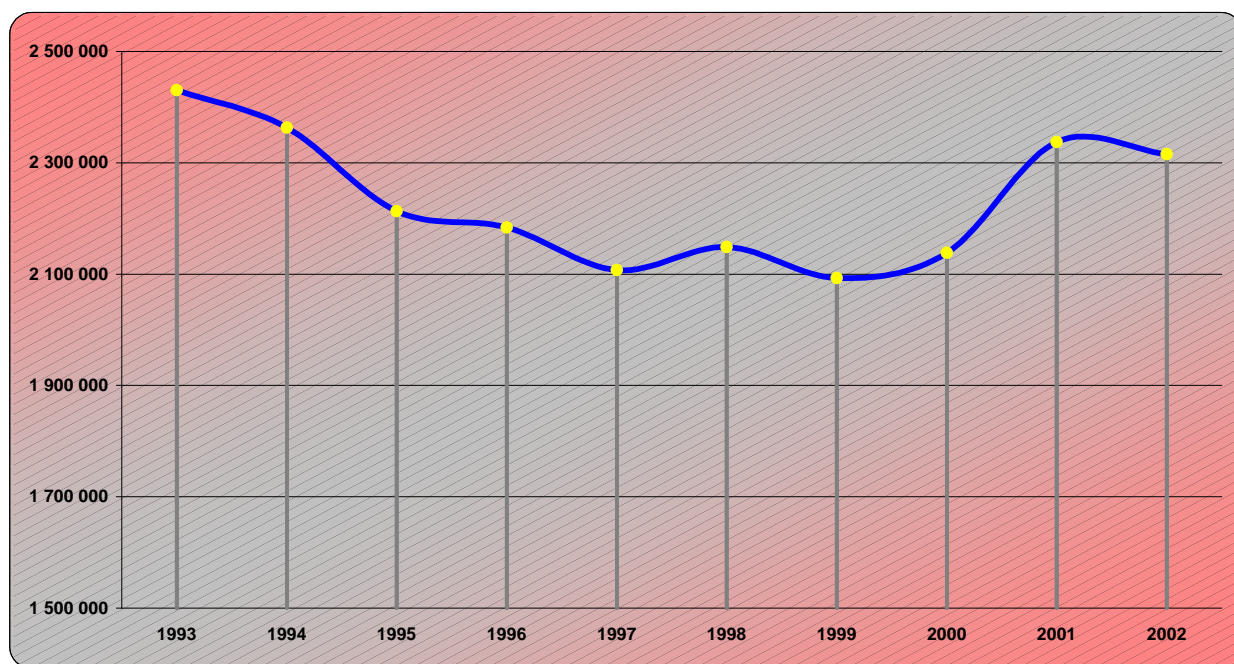
Les crimes et délits contre les personnes constatées en FRANCE entre 1993 et 2002

Tous Services



	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Crimes et délits contre les personnes	152 764	175 374	191 180	198 155	214 975	220 948	233 194	254 514	279 611	303 755
Evolution	4,56%	14,80%	9,01%	3,65%	8,49%	2,78%	5,54%	9,14%	9,86%	8,63%

Evolution en nombre de la délinquance de voie publique constatée constatées en FRANCE entre 1993 et 2002

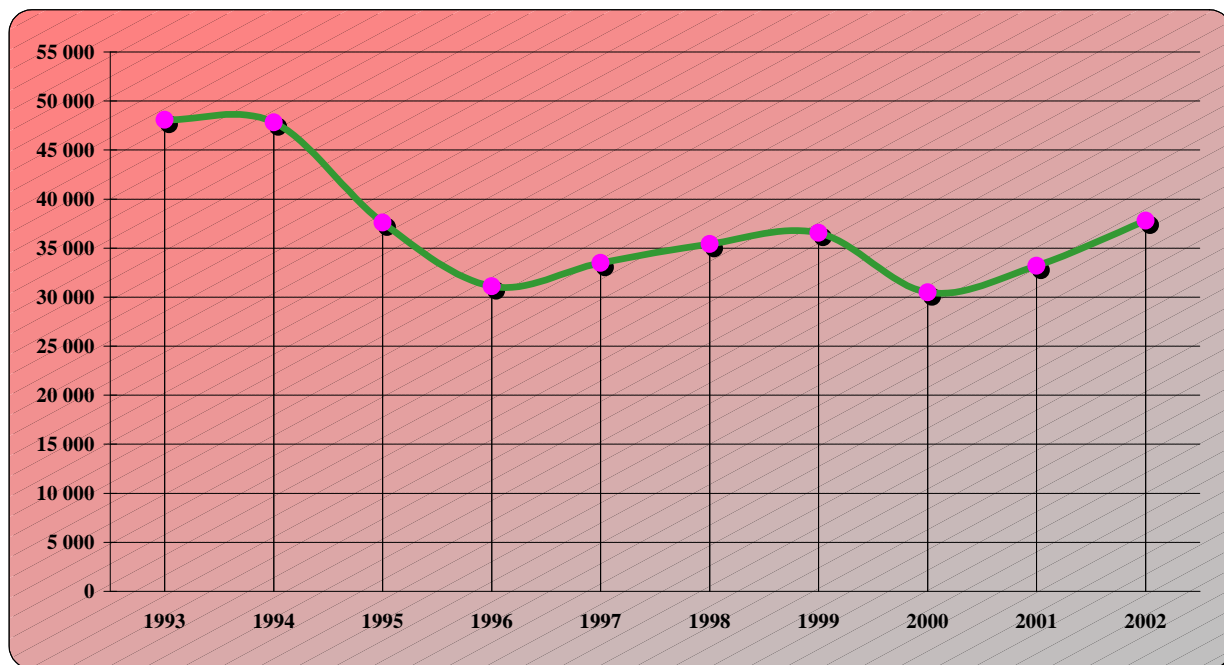


	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Délinquance de voie publique	2 430 234	2 363 205	2 213 305	2 183 473	2 107 047	2 148 381	2 093 000	2 138 493	2 337 374	2 315 565
Evolution	1,97%	-2,76%	-6,34%	-1,35%	-3,50%	1,96%	-2,58%	2,17%	9,30%	-0,93%
Part D.V.P. dans la criminalité globale	62,60%	60,30%	60,39%	61,34%	60,31%	60,25%	58,66%	56,70%	57,55%	56,29%

* La délinquance de voie publique =

- Vols à main armée
- Vols avec violences
- Cambriolages
- Vols à la tire
- Vols d'automobiles et de véhicules avec fret
- Vols de véhicules motorisés à deux roues
- Vols à la roulotte et vols d'accessoires
- Destructions et dégradations

Evolution en nombre de la criminalité organisée et délinquance spécialisée constatées en FRANCE entre 1993 et 2002

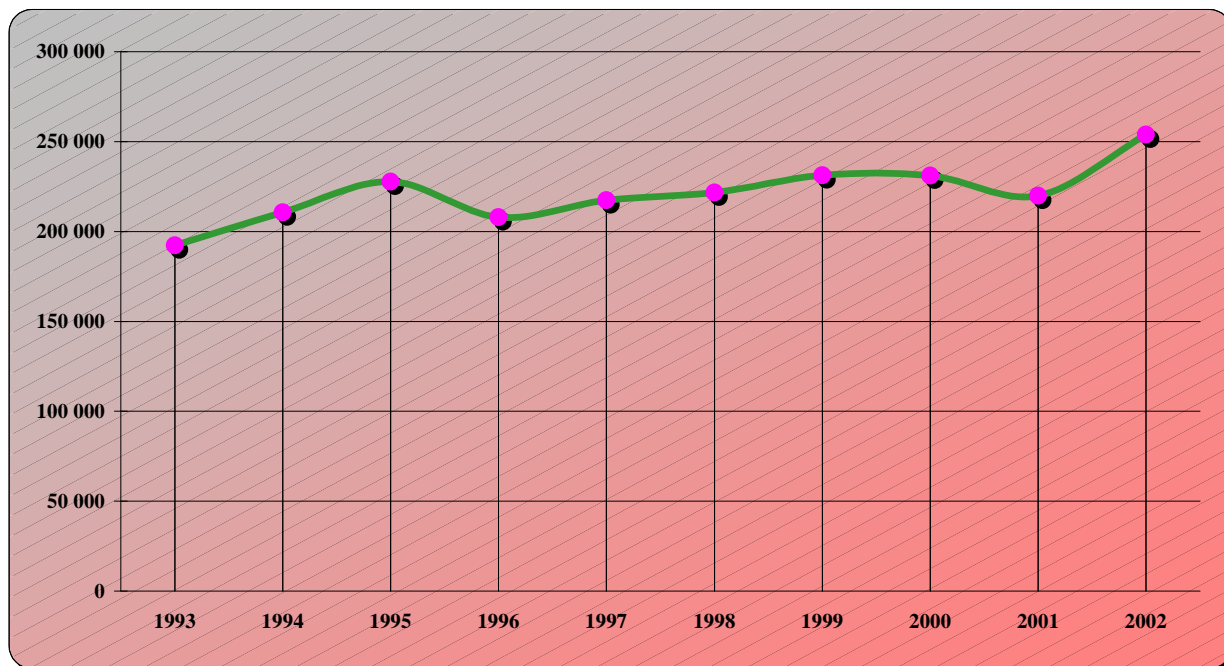


	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Criminalité organisée et délinquance spécialisée	48 092	47 823	37 604	31 116	33 482	35 428	36 571	30 475	33 211	37 784
Evolution	15,78%	-0,56%	-21,37%	-17,25%	7,60%	5,81%	3,23%	-16,67%	8,98%	13,77%

* la criminalité organisée et délinquance spécialisée =

- Règlements de compte
- Homicides pour voler et à l'occasion de vols
- Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols
- Prises d'otages à l'occasion de vols
- Prises d'otages dans un autre but
- Séquestrations
- Vols à main armée contre des établissements financiers
- Vols à main armée contre des Ets industriels ou commerciaux
- Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds
- Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile
- Autres vols à main armée
- Vols de véhicules de transport avec fret
- Proxénétisme
- Trafic et revente sans usage de stupéfiants
- Attentats à l'explosif contre des biens publics
- Attentats à l'explosif contre des biens privés
- Faux documents d'identité
- Autres faux documents administratifs
- Fausse monnaie
- Infractions à l'exercice d'une profession réglementée
- Fraudes fiscales

Evolution en nombre des infractions révélées par l'action des services constatées en FRANCE entre 1993 et 2002



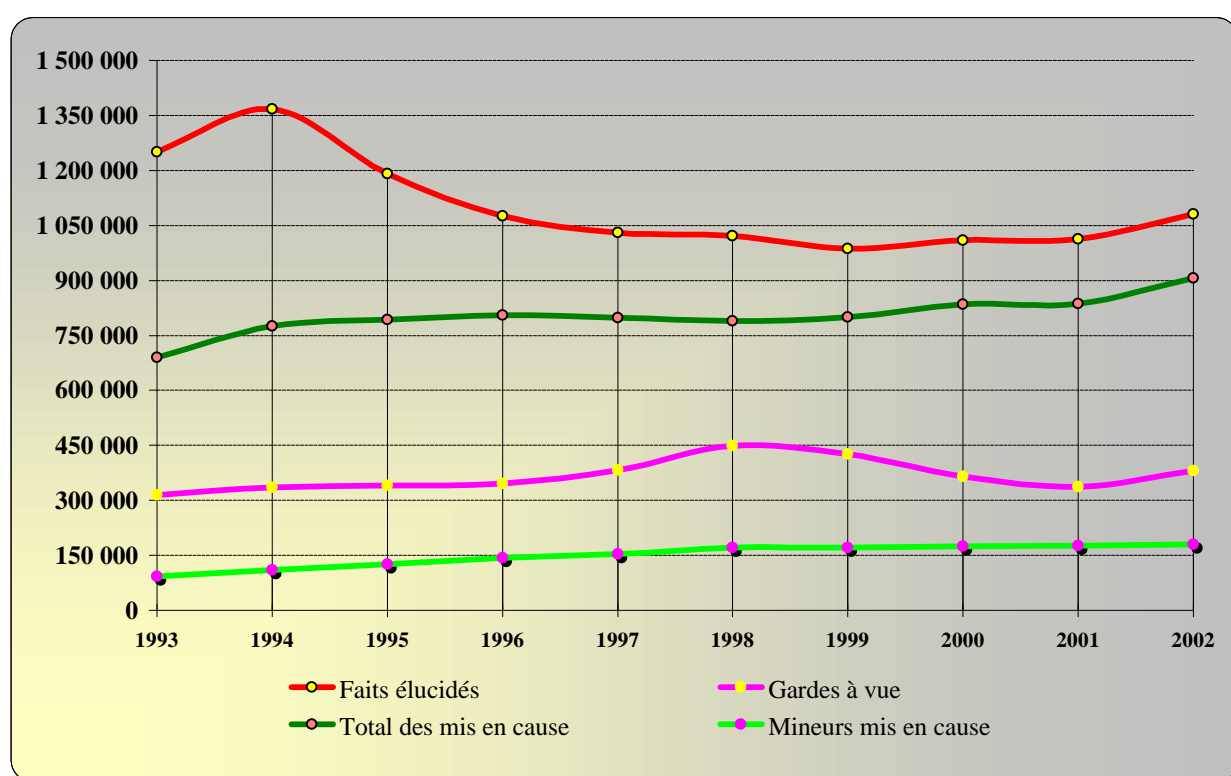
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Infractions révélées par l'action des services	192 280	210 650	227 690	208 002	217 356	221 726	231 187	231 178	219 863	253 865
Evolution	-3,83%	9,55%	8,09%	-8,65%	4,50%	2,01%	4,27%	0,00%	-4,89%	15,47%

* les infractions révélées par l'action des services =

- Recels
- Proxénétisme
- Trafic et revente sans usage de stupéfiants
- Usage-revente de stupéfiants
- Usage de stupéfiants
- Autres infractions à la législation sur les stupéfiants
- Délits de débits de boissons et infractions à la réglementation sur l'alcool et le tabac
- Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers
- Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers
- Autres infractions à la police des étrangers
- Port ou détention d'armes prohibées
- Délits des courses et des jeux
- Délits d'interdiction de séjour et de paraître
- Atteintes à l'environnement
- Faux documents d'identité
- Faux documents concernant la circulation des véhicules
- Autres faux documents administratifs
- Travail clandestin
- Emploi d'étranger sans titre de travail
- Marchandage - prêt de main d'oeuvre

Indicateurs de résultats de l'activité de la Police et de la Gendarmerie dans la répression de la délinquance et de la criminalité 1993 - 2002

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Faits élucidés	1 250 293	1 366 655	1 190 910	1 075 740	1 029 584	1 021 818	985 957	1 008 960	1 012 163	1 080 518
Gardes à vue	314 371	334 785	340 229	346 587	382 228	448 582	426 851	364 535	336 718	381 342
Total des mis en cause	690 455	775 701	793 393	804 655	797 362	788 992	798 973	834 549	835 839	906 969
Mineurs mis en cause	92 912	109 338	126 233	143 824	154 437	171 787	170 387	175 256	177 010	180 382



La délinquance et la criminalité constatées par région en France

Années 2001 - 2002

Tous services

Régions administratives	Nombre de faits constatés			
	Année		Variation	Différence en nombre
	2001	2002		
Alsace	115 752	118 033	1,97%	2 281
Aquitaine	175 065	178 268	1,83%	3 203
Auvergne	51 405	55 753	8,46%	4 348
Basse-Normandie	64 785	67 205	3,74%	2 420
Bourgogne	75 718	80 445	6,24%	4 727
Bretagne	130 637	141 316	8,17%	10 679
Centre	133 275	140 188	5,19%	6 913
Champagne-Ardenne	75 355	81 956	8,76%	6 601
Corse	16 868	17 239	2,20%	371
Franche-Comté	52 590	55 327	5,20%	2 737
Haute-Normandie	106 371	109 323	2,78%	2 952
Ile-de-France	1 070 393	1 057 220	-1,23%	-13 173
Languedoc-Roussillon	199 378	200 751	0,69%	1 373
Limousin	27 857	28 151	1,06%	294
Lorraine	119 959	125 734	4,81%	5 775
Midi-Pyrénées	143 500	143 065	-0,30%	-435
Nord-Pas-de-Calais	280 862	284 037	1,13%	3 175
Pays de la Loire	176 262	175 647	-0,35%	-615
Picardie	112 378	115 863	3,10%	3 485
Poitou-Charentes	79 543	82 860	4,17%	3 317
Provence-Alpes-Côte-d'azur	450 990	444 043	-1,54%	-6 947
Rhône-Alpes	396 827	405 387	2,16%	8 560
Non ventilés (*)	6 022	6 071	0,81%	49
Total National	4 061 792	4 113 882	1,28%	52 090

(*) Les infractions non ventilées correspondent aux faits constatés par les services centraux "D.C.P.J., D.S.T., D.C.R.G., P.A.F.".

La délinquance et la criminalité constatées dans les départements métropolitains

Années 2001 - 2002

Tous services

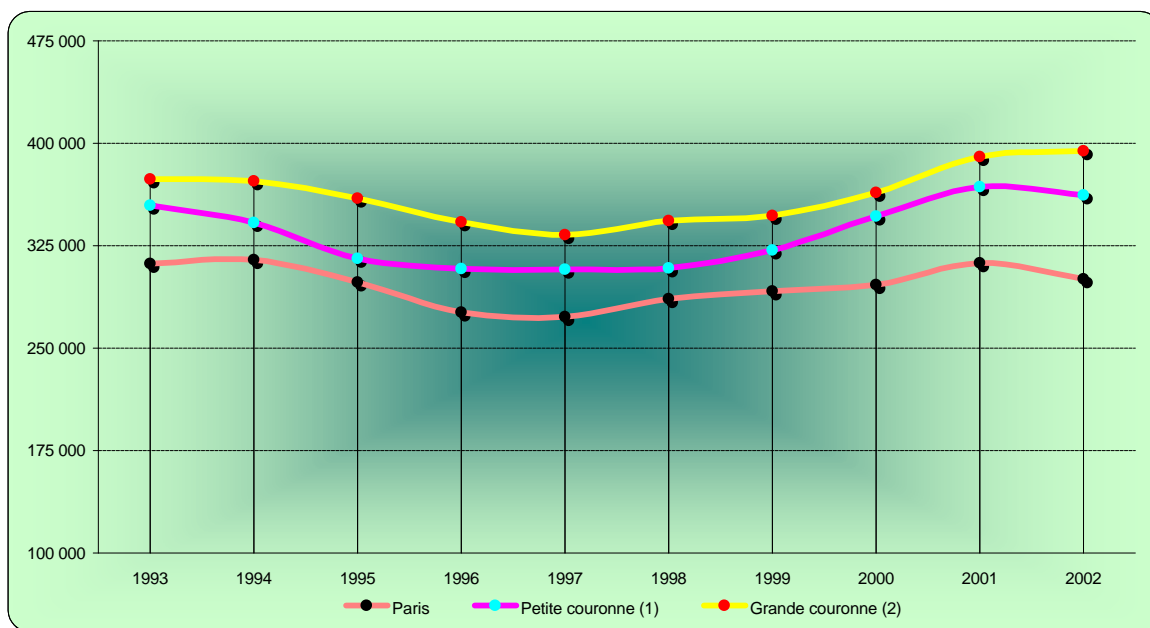
Départements	Nombre de faits constatés			Départements	Nombre de faits constatés		
	Année		Variation		Année		Variation
	2001	2002			2001	2002	
1 Ain	24 993	27 218	8,90%	49 Maine-et-Loire	36 386	34 692	-4,66%
2 Aisne	26 020	28 377	9,06%	50 Manche	18 273	19 476	6,58%
3 Allier	14 018	15 099	7,71%	51 Marne	33 670	37 175	10,41%
4 Alpes-de-Haute-Provence	7 599	7 973	4,92%	52 Haute-Marne	9 040	10 556	16,77%
5 Hautes-Alpes	6 780	7 402	9,17%	53 Mayenne	9 989	9 867	-1,22%
6 Alpes-Maritimes	117 220	115 016	-1,88%	54 Meurthe-et-Moselle	40 371	43 507	7,77%
7 Ardèche	10 187	11 391	11,82%	55 Meuse	8 157	9 032	10,73%
8 Ardennes	14 219	15 531	9,23%	56 Morbihan	27 780	29 728	7,01%
9 Ariège	6 242	6 394	2,44%	57 Moselle	56 483	57 510	1,82%
10 Aube	18 426	18 694	1,45%	58 Nièvre	9 834	10 328	5,02%
11 Aude	22 594	21 575	-4,51%	59 Nord	189 331	189 308	-0,01%
12 Aveyron	8 401	8 175	-2,69%	60 Oise	53 131	55 168	3,83%
13 Bouches-du-Rhône	192 423	188 956	-1,80%	61 Orne	9 815	9 944	1,31%
14 Calvados	36 697	37 785	2,96%	62 Pas-de-Calais	91 531	94 729	3,49%
15 Cantal	3 871	3 876	0,13%	63 Puy-de-Dôme	27 425	30 138	9,89%
16 Charente	14 323	14 460	0,96%	64 Pyrénées-Atlantiques	34 660	32 557	-6,07%
17 Charente-Maritime	36 645	37 902	3,43%	65 Hautes-Pyrénées	11 244	11 503	2,30%
18 Cher	14 634	15 952	9,01%	66 Pyrénées-Orientales	35 484	39 407	11,06%
19 Corrèze	9 821	9 246	-5,85%	67 Bas-Rhin	73 730	72 307	-1,93%
2A Corse-du-Sud	7 718	7 885	2,16%	68 Haut-Rhin	42 022	45 726	8,81%
2B Haute-Corse	9 150	9 354	2,23%	69 Rhône	141 139	142 973	1,30%
21 Côte-d'Or	25 271	27 090	7,20%	70 Haute-Saône	8 755	8 925	1,94%
22 Côtes-d'Armor	19 426	22 586	16,27%	71 Saône-et-Loire	22 694	23 434	3,26%
23 Creuse	3 615	3 783	4,65%	72 Sarthe	24 277	24 730	1,87%
24 Dordogne	15 028	15 141	0,75%	73 Savoie	31 237	30 182	-3,38%
25 Doubs	26 527	28 422	7,14%	74 Haute-Savoie	42 502	43 255	1,77%
26 Drôme	31 201	32 119	2,94%	75 Paris	312 125	300 786	-3,63%
27 Eure	30 908	31 663	2,44%	76 Seine-Maritime	75 463	77 660	2,91%
28 Eure-et-Loir	21 773	22 824	4,83%	77 Seine-et-Marne	93 252	95 164	2,05%
29 Finistère	38 445	40 725	5,93%	78 Yvelines	103 839	103 513	-0,31%
30 Gard	52 135	50 466	-3,20%	79 Deux-Sèvres	10 521	10 841	3,04%
31 Haute-Garonne	80 744	79 363	-1,71%	80 Somme	33 227	32 318	-2,74%
32 Gers	5 469	5 866	7,26%	81 Tarn	14 623	15 044	2,88%
33 Gironde	93 696	96 725	3,23%	82 Tarn-et-Garonne	10 751	11 022	2,52%
34 Hérault	86 855	86 737	-0,14%	83 Var	82 464	78 935	-4,28%
35 Ille-et-Vilaine	44 986	48 277	7,32%	84 Vaucluse	44 504	45 761	2,82%
36 Indre	9 441	10 125	7,24%	85 Vendée	22 027	24 313	10,38%
37 Indre-et-Loire	31 760	34 972	10,11%	86 Vienne	18 054	19 657	8,88%
38 Isère	74 120	77 652	4,77%	87 Haute-Vienne	14 421	15 122	4,86%
39 Jura	9 785	10 099	3,21%	88 Vosges	14 948	15 685	4,93%
40 Landes	16 637	18 253	9,71%	89 Yonne	17 919	19 593	9,34%
41 Loir-et-Cher	13 614	14 072	3,36%	90 Territoire de Belfort	7 523	7 881	4,76%
42 Loire	41 448	40 597	-2,05%	91 Essonne	81 501	82 885	1,70%
43 Haute-Loire	6 091	6 640	9,01%	92 Hauts-de-Seine	118 919	116 929	-1,67%
44 Loire-Atlantique	83 583	82 045	-1,84%	93 Seine-Saint-Denis	142 788	141 288	-1,05%
45 Loiret	42 053	42 243	0,45%	94 Val-de-Marne	106 190	103 732	-2,31%
46 Lot	6 026	5 698	-5,44%	95 Val-d'Oise	111 779	112 923	1,02%
47 Lot-et-Garonne	15 044	15 592	3,64%	Non ventilés (*)	6 022	6 071	0,81%
48 Lozère	2 310	2 566	11,08%	Total France Métropolitaine	4 061 792	4 113 882	1,28%

(*) Les infractions non ventilées correspondent aux faits constatés par les services centraux "D.C.P.J., D.S.T., D.C.R.G., P.A.F."

La délinquance et la criminalité en Île de France

Années 1993 à 2002

Tous services



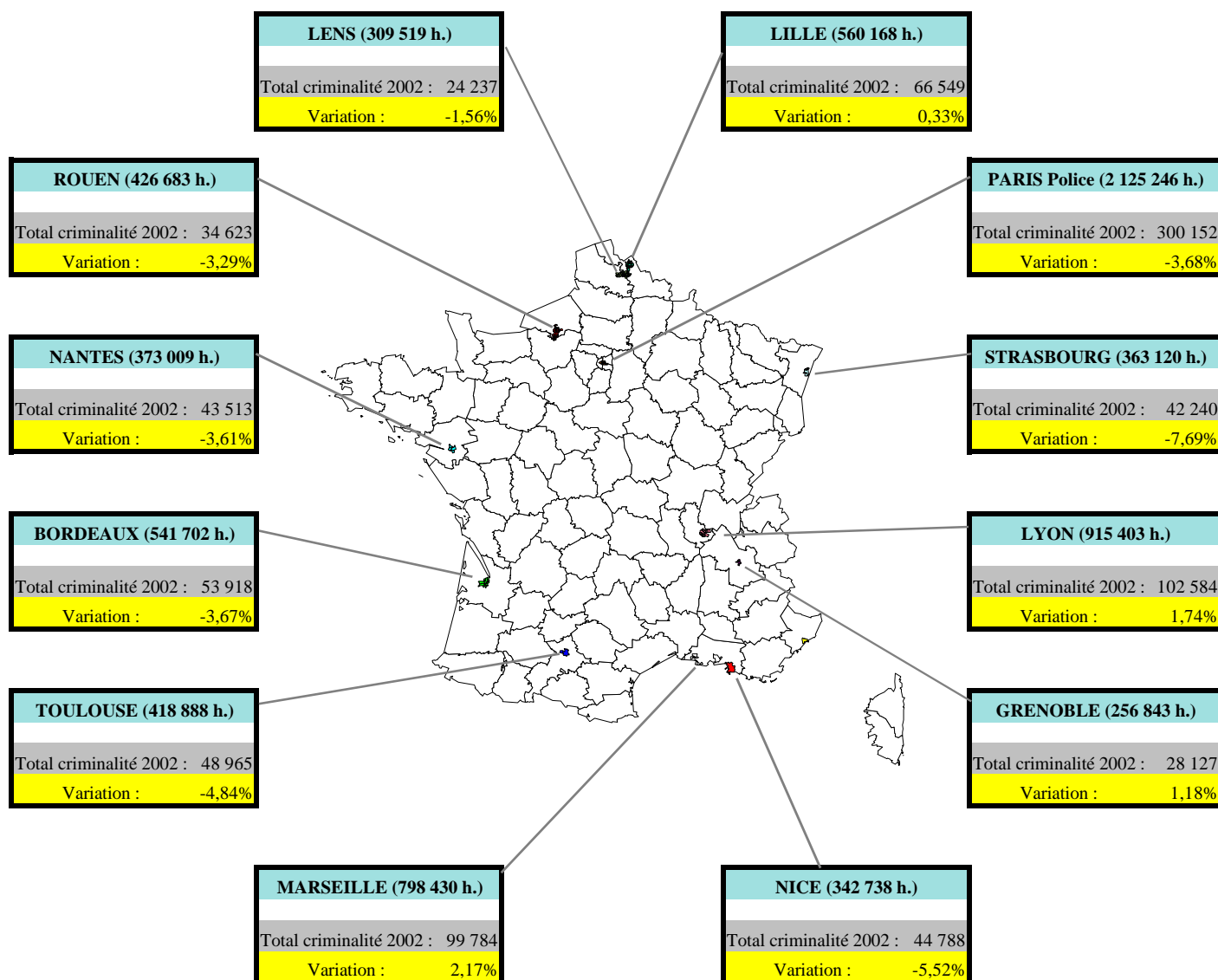
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Paris	311 650	314 680	298 393	276 114	273 118	285 949	291 630	296 558	312 125	300 786
<i>Part dans le total Île-de-France</i>	<i>29,97%</i>	<i>30,59%</i>	<i>30,64%</i>	<i>29,81%</i>	<i>29,89%</i>	<i>30,49%</i>	<i>30,36%</i>	<i>29,45%</i>	<i>29,16%</i>	<i>28,45%</i>
Petite couronne (1)	354 384	341 959	315 669	307 894	307 548	308 707	321 762	346 725	367 897	361 949
<i>Part dans le total Île-de-France</i>	<i>34,09%</i>	<i>33,24%</i>	<i>32,41%</i>	<i>33,24%</i>	<i>33,66%</i>	<i>32,91%</i>	<i>33,49%</i>	<i>34,43%</i>	<i>34,37%</i>	<i>34,24%</i>
Grande couronne (2)	373 670	372 214	359 828	342 357	333 141	343 328	347 265	363 821	390 371	394 485
<i>Part dans le total Île-de-France</i>	<i>35,94%</i>	<i>36,18%</i>	<i>36,95%</i>	<i>36,96%</i>	<i>36,46%</i>	<i>36,60%</i>	<i>36,15%</i>	<i>36,13%</i>	<i>36,47%</i>	<i>37,31%</i>
Total Île de France	1 039 704	1 028 853	973 890	926 365	913 807	937 984	960 657	1 007 104	1 070 393	1 057 220

(1) la petite couronne comprend les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

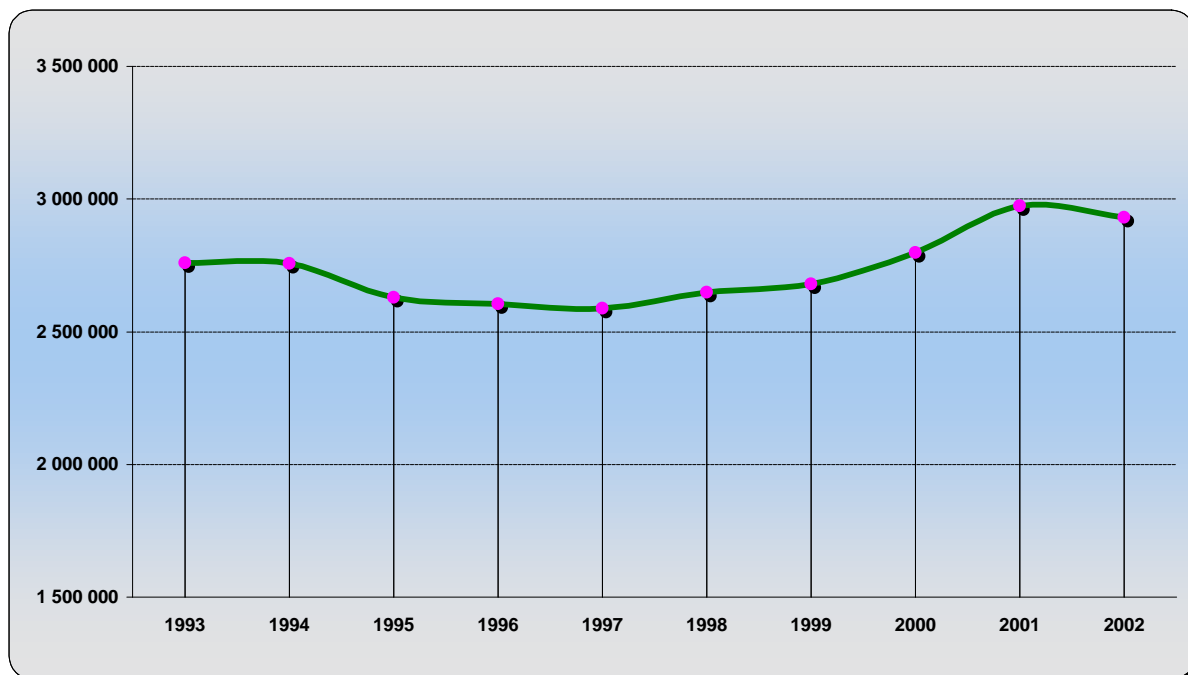
(2) la grande couronne comprend les départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise.

La délinquance et la criminalité constatées dans les circonscriptions de Sécurité Publique de + de 250 000 habitants

Année 2001 - 2002

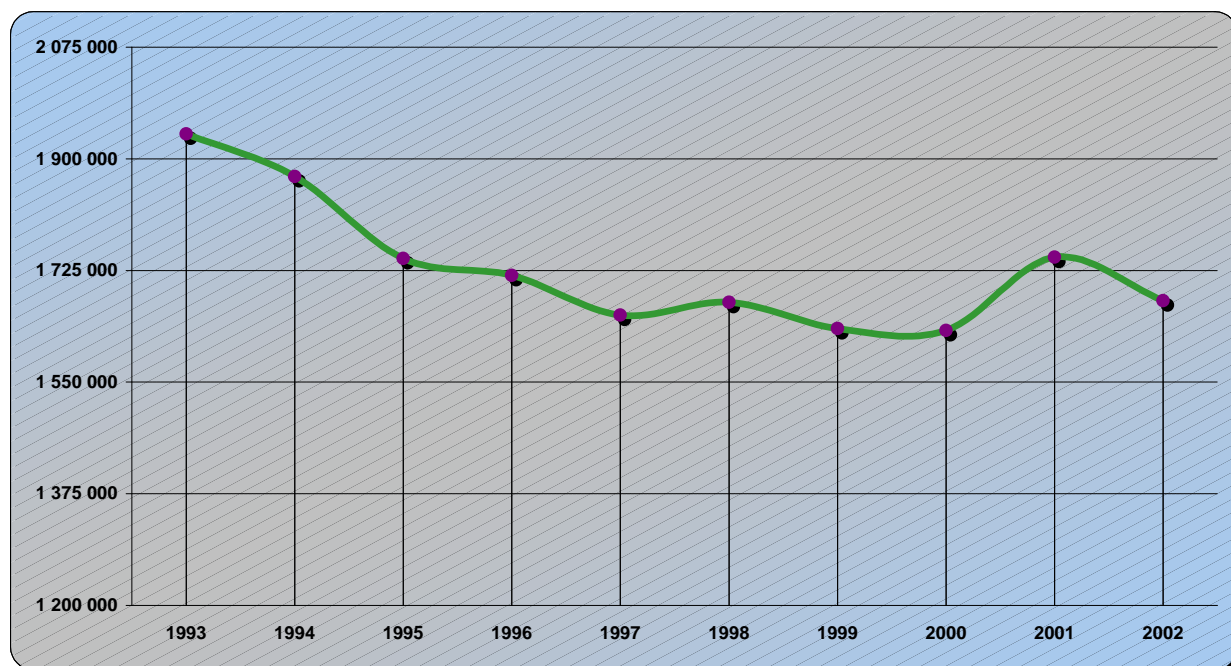


Evolution en nombre de la délinquance et de la criminalité constatées par la Police Nationale entre 1993 et 2002



	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Criminalité constatée	2 760 043	2 757 653	2 629 174	2 605 647	2 588 444	2 647 196	2 678 907	2 798 906	2 973 207	2 931 709
Evolution	0,22%	-0,09%	-4,66%	-0,89%	-0,66%	2,27%	1,20%	4,48%	6,23%	-1,40%

Evolution en nombre de la délinquance de voie publique constatée par la Police Nationale entre 1993 et 2002

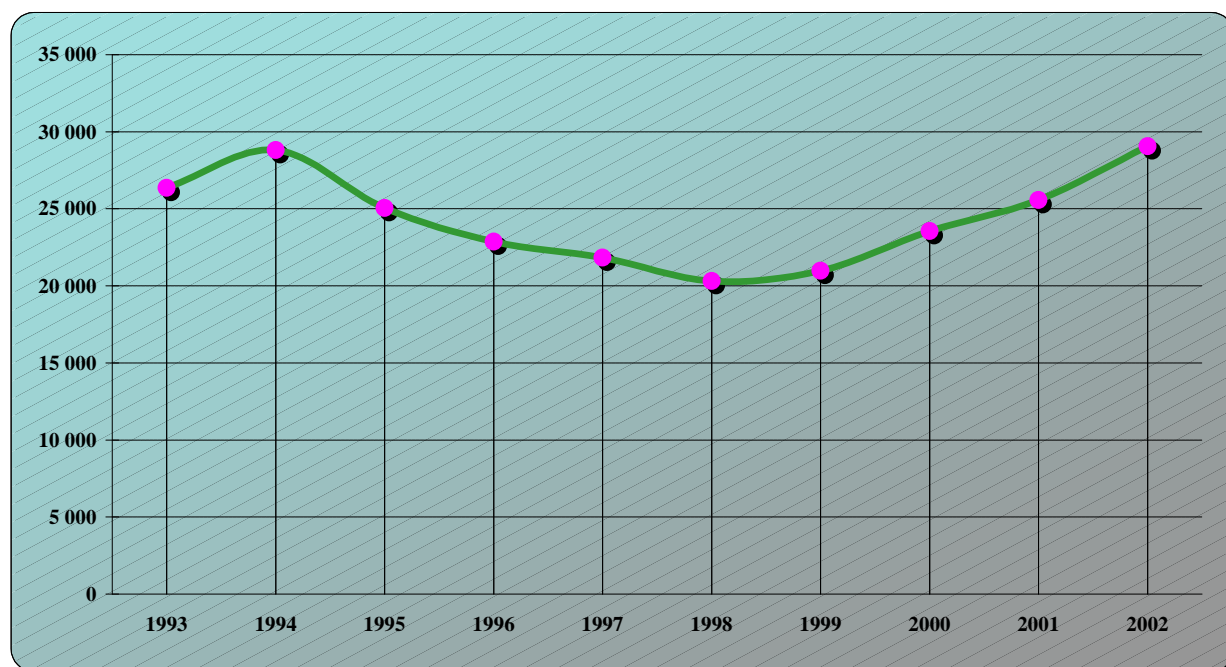


	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Délinquance de voie publique	1 939 001	1 872 513	1 743 780	1 717 487	1 654 849	1 675 042	1 633 917	1 630 979	1 745 774	1 677 617
Evolution	0,76%	-3,43%	-6,87%	-1,51%	-3,65%	1,22%	-2,46%	-0,18%	7,04%	-3,90%

* La délinquance de voie publique =

- Vols à main armée
- Vols avec violences
- Cambriolages
- Vols à la tire
- Vols d'automobiles et de véhicules avec fret
- Vols de véhicules motorisés à deux roues
- Vols à la roulotte et vols d'accessoires
- Destructions et dégradations

Evolution en nombre de la criminalité organisée et délinquance spécialisée constatées par la Police Nationale en FRANCE entre 1993 et 2002

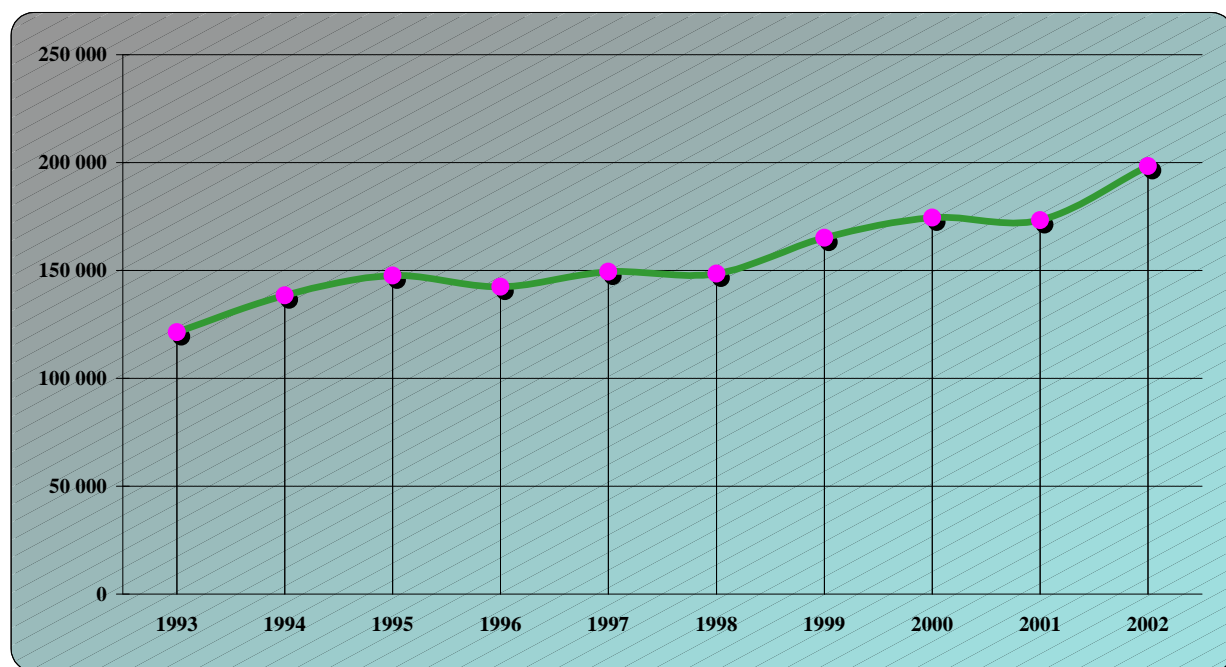


	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Criminalité organisée et délinquance spécialisée	26 354	28 807	25 049	22 878	21 823	20 312	20 982	23 545	25 571	29 057
Evolution	7,42%	9,31%	-13,05%	-8,67%	-4,61%	-6,92%	3,30%	12,22%	8,60%	13,63%

* la criminalité organisée et délinquance spécialisée =

- Règlements de compte
- Homicides pour voler et à l'occasion de vols
- Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols
- Prises d'otages à l'occasion de vols
- Prises d'otages dans un autre but
- Séquestrations
- Vols à main armée contre des établissements financiers
- Vols à main armée contre des Ets industriels ou commerciaux
- Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds
- Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile
- Autres vols à main armée
- Vols de véhicules de transport avec fret
- Proxénétisme
- Trafic et revente sans usage de stupéfiants
- Attentats à l'explosif contre des biens publics
- Attentats à l'explosif contre des biens privés
- Faux documents d'identité
- Autres faux documents administratifs
- Fausse monnaie
- Infractions à l'exercice d'une profession réglementée
- Fraudes fiscales

Evolution en nombre des infractions révélées par l'action des services constatées par la Police Nationale en FRANCE entre 1993 et 2002



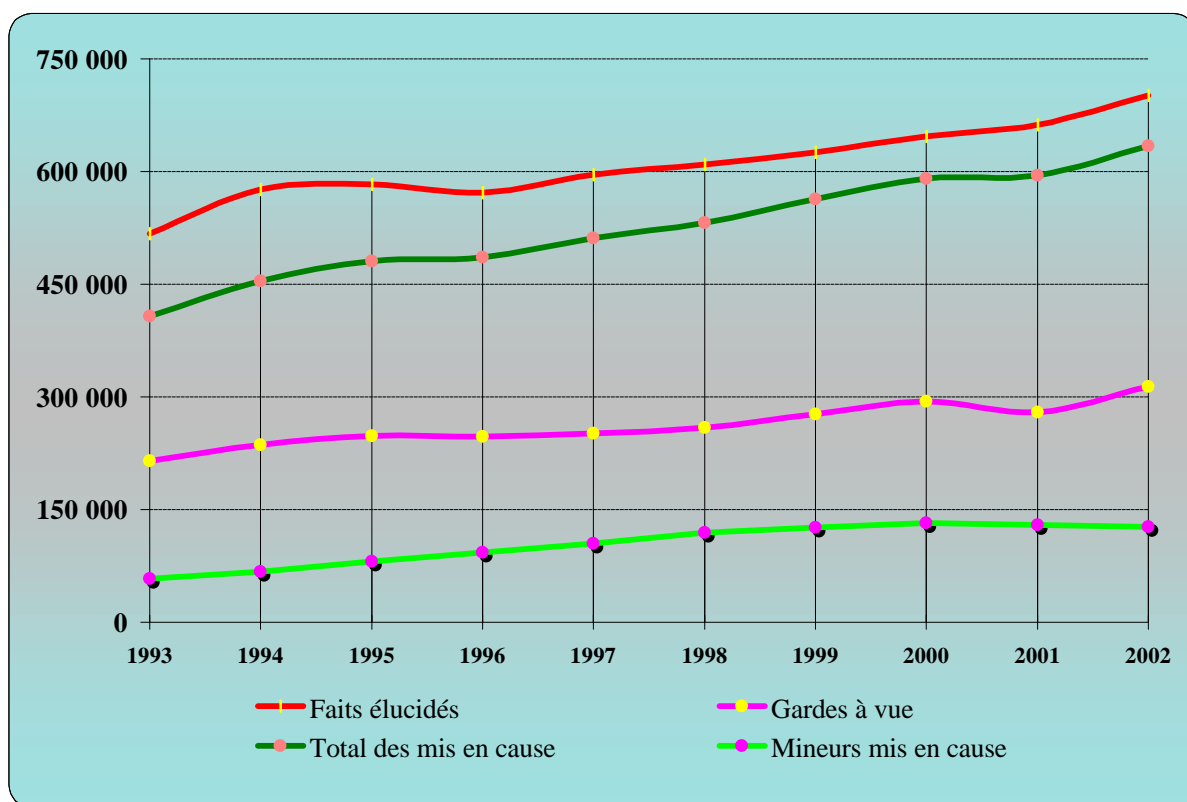
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Infractions révélées par l'action des services	121 304	138 499	147 616	142 408	149 380	148 553	165 129	174 536	173 332	198 388
Evolution	-4,98%	14,18%	6,58%	-3,53%	4,90%	-0,55%	11,16%	5,70%	-0,69%	14,46%

* les infractions révélées par l'action des services =

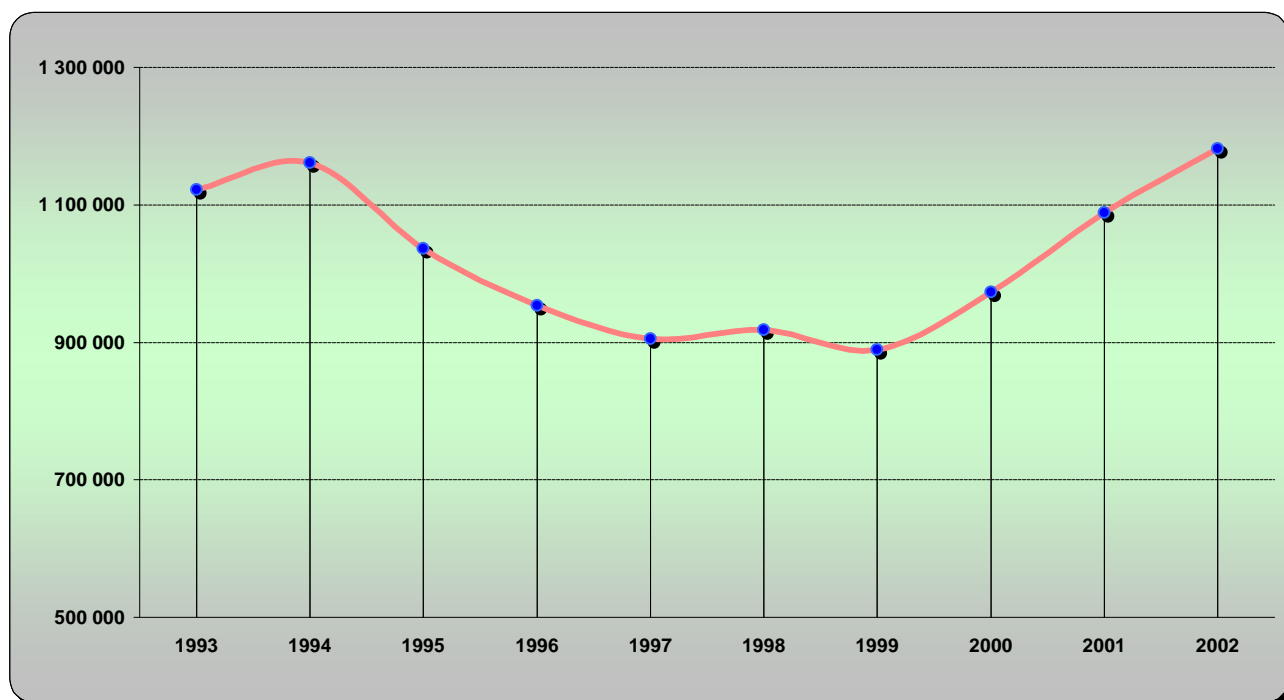
- Recels
- Proxénétisme
- Trafic et revente sans usage de stupéfiants
- Usage-revente de stupéfiants
- Usage de stupéfiants
- Autres infractions à la législation sur les stupéfiants
- Délits de débits de boissons et infractions à la réglementation sur l'alcool et le tabac
- Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers
- Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers
- Autres infractions à la police des étrangers
- Port ou détention d'armes prohibées
- Délits des courses et des jeux
- Délits d'interdiction de séjour et de paraître
- Atteintes à l'environnement
- Faux documents d'identité
- Faux documents concernant la circulation des véhicules
- Autres faux documents administratifs
- Travail clandestin
- Emploi d'étranger sans titre de travail
- Marchandage - prêt de main d'oeuvre

Indicateurs de résultats de l'activité de la Police Nationale dans la répression de la délinquance et de la criminalité 1993 - 2002

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Faits élucidés	517 081	575 871	583 250	571 669	596 072	609 062	625 670	646 592	662 149	701 112
Gardes à vue	214 900	236 504	247 621	247 492	251 383	259 062	277 021	293 979	279 251	313 456
Total des mis en cause	407 476	454 563	480 410	485 585	511 542	531 796	562 932	590 316	595 174	634 224
Mineurs mis en cause	57 624	67 736	80 960	93 306	104 638	119 624	126 481	132 293	129 893	126 840

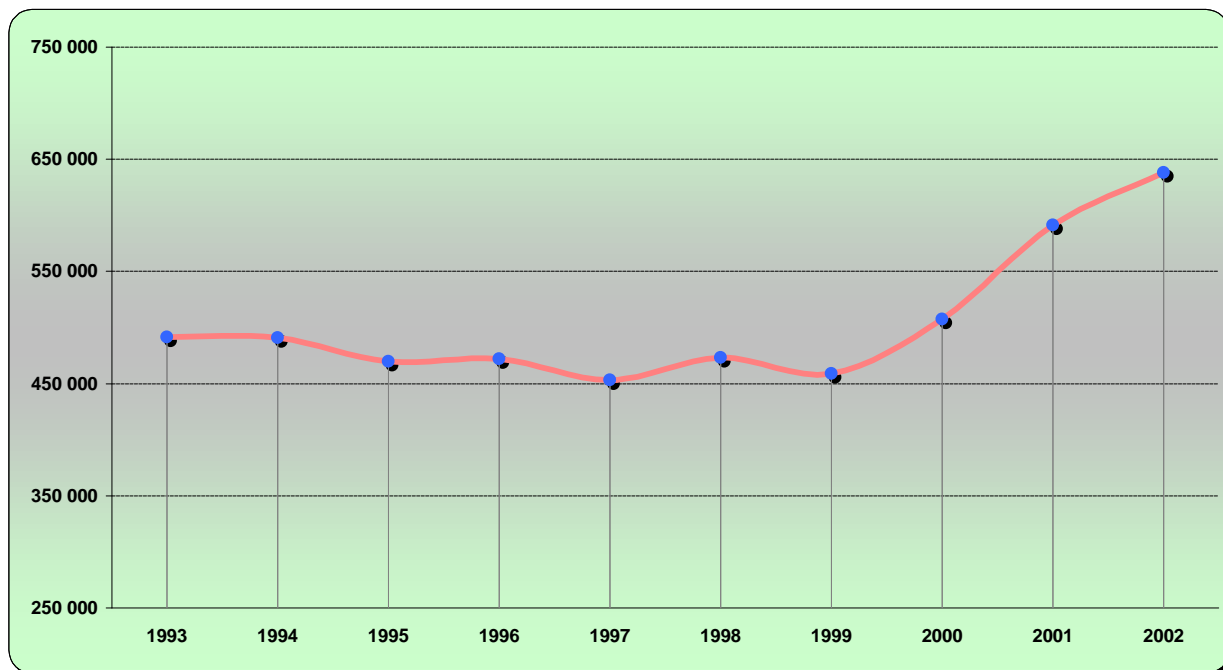


Evolution en nombre de la délinquance et de la criminalité constatées par la Gendarmerie Nationale entre 1993 et 2002



	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Criminalité constatée	1 121 851	1 161 355	1 036 146	953 970	904 998	918 329	888 957	972 943	1 088 585	1 182 173
Evolution	4,17%	3,52%	-10,78%	-7,93%	-5,13%	1,47%	-3,20%	9,45%	11,89%	8,60%

Evolution en nombre de la délinquance de voie publique constatée par la Gendarmerie Nationale entre 1993 et 2002

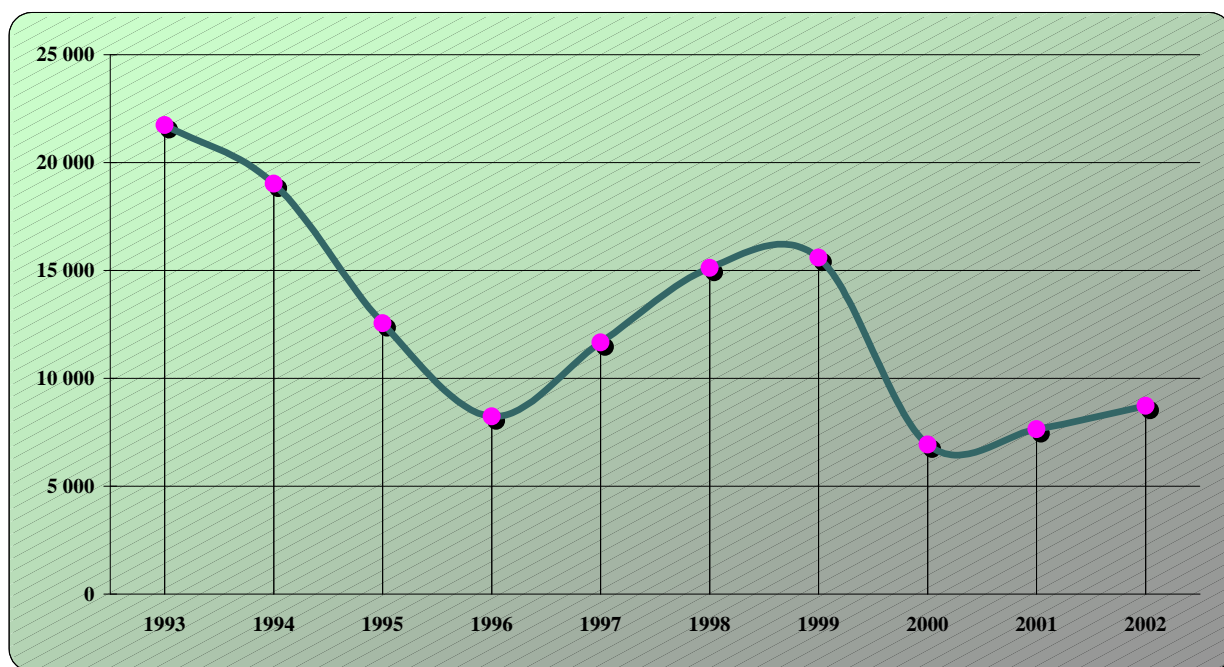


	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Délinquance de voie publique	491 233	490 686	469 525	471 986	453 198	473 339	459 083	507 514	591 599	637 948
Evolution	7,04%	-0,11%	-4,31%	0,52%	-3,98%	4,44%	-3,01%	10,55%	16,57%	7,83%

* La délinquance de voie publique =

- Vols à main armée
- Vols avec violences
- Cambriolages
- Vols à la tire
- Vols d'automobiles et de véhicules avec fret
- Vols de véhicules motorisés à deux roues
- Vols à la roulotte et vols d'accessoires
- Destructions et dégradations

Evolution en nombre de la criminalité organisée et délinquance spécialisée constatées par la Gendarmerie Nationale en FRANCE entre 1993 et 2002

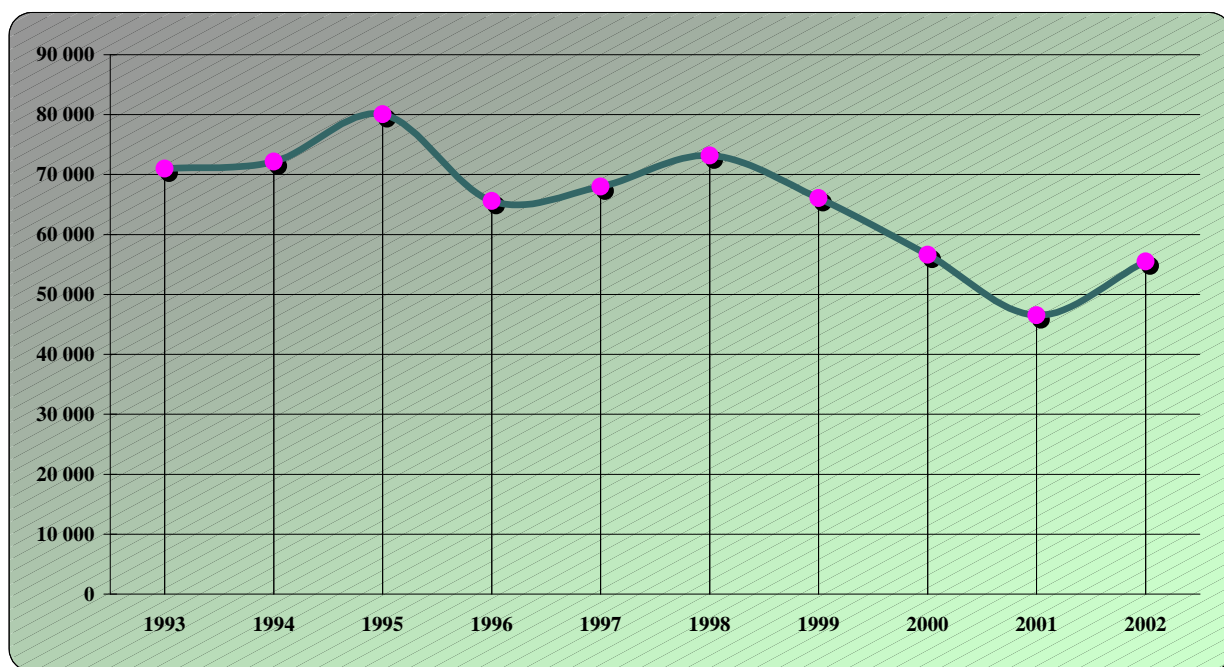


	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Criminalité organisée et délinquance spécialisée	21 738	19 016	12 555	8 238	11 659	15 116	15 589	6 930	7 640	8 727
Evolution	27,86%	-12,52%	-33,98%	-34,38%	41,53%	29,65%	3,13%	-55,55%	10,25%	14,23%

* la criminalité organisée et délinquance spécialisée =

- Règlements de compte
- Homicides pour voler et à l'occasion de vols
- Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols
- Prises d'otages à l'occasion de vols
- Prises d'otages dans un autre but
- Séquestrations
- Vols à main armée contre des établissements financiers
- Vols à main armée contre des Ets industriels ou commerciaux
- Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds
- Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile
- Autres vols à main armée
- Vols de véhicules de transport avec fret
- Proxénétisme
- Trafic et revente sans usage de stupéfiants
- Attentats à l'explosif contre des biens publics
- Attentats à l'explosif contre des biens privés
- Faux documents d'identité
- Autres faux documents administratifs
- Fausse monnaie
- Infractions à l'exercice d'une profession réglementée
- Fraudes fiscales

Evolution en nombre des infractions révélées par l'action des services constatées par la Gendarmerie Nationale en FRANCE entre 1993 et 2002



	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Infractions révélées par l'action des services	70 976	72 151	80 074	65 594	67 976	73 173	66 058	56 642	46 531	55 477
Evolution	-1,79%	1,66%	10,98%	-18,08%	3,63%	7,65%	-9,72%	-14,25%	-17,85%	19,23%

* les infractions révélées par l'action des services =

- Recels
- Proxénétisme
- Trafic et revente sans usage de stupéfiants
- Usage-revente de stupéfiants
- Usage de stupéfiants
- Autres infractions à la législation sur les stupéfiants
- Délits de débits de boissons et infractions à la réglementation sur l'alcool et le tabac
- Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers
- Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers
- Autres infractions à la police des étrangers
- Port ou détention d'armes prohibées
- Délits des courses et des jeux
- Délits d'interdiction de séjour et de paraître
- Atteintes à l'environnement
- Faux documents d'identité
- Faux documents concernant la circulation des véhicules
- Autres faux documents administratifs
- Travail clandestin
- Emploi d'étranger sans titre de travail
- Marchandage - prêt de main d'oeuvre

Indicateurs de résultats de l'activité de la Gendarmerie Nationale dans la répression de la délinquance et de la criminalité 1993 - 2002

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Faits élucidés	733 212	790 784	607 660	504 071	433 512	412 756	360 287	362 368	350 014	379 406
Gardes à vue	99 471	98 281	92 608	99 095	130 845	189 520	149 830	70 556	57 467	67 886
Total des mis en cause	282 979	321 138	312 983	319 070	285 820	257 196	236 041	244 233	240 665	272 745
Mineurs mis en cause	35 288	41 602	45 273	50 518	49 799	52 163	43 906	42 963	47 117	53 542

